



LE MONDE

UN NOUVEAU NO 2

◆ Un vent de conservatisme selon les observateurs soufflerait présentement en Chine. Il aurait emporté avec lui le secrétaire général Hu Yaobang, remplacé hier par le premier ministre Zhao Ziyang (photo). Deng Xiaoping demeure le no un.

Page D-7

L'ENQUÊTE HARVEY

L'AGENT MARCEAU SE CONTREDIT

◆ LA MALBAIE - C'est sur une contradiction flagrante entre la déclaration qu'il a faite aux policiers de Québec deux jours après les incidents du 25 octobre et les réponses qu'il a fournies hier au coroner, que le témoignage de l'agent Pierre Marceau, de la Sûreté du Québec, a été ajourné hier pour reprendre lundi.

C'est sur l'heure de la visite dans un bar de Pointe-au-Pic où, avec le caporal Denis Roy il re-

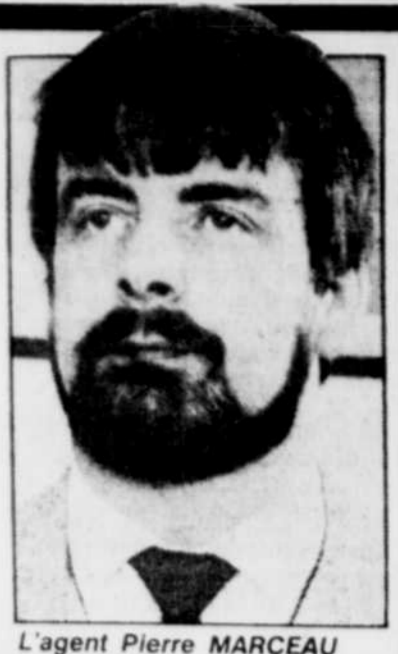
par Michel TRUCHON

cherchait un informateur pouvant les mettre au courant d'un détail sur le commutateur commandant un bloc de lampadaires dans la côte Bellevue, que Pierre Marceau

fait une distinction de taille.

Dans sa déclaration écrite le 27 octobre en présence des enquêteurs de la police municipale de Québec, Marceau affirme que cette vérification, au cours de laquelle lui et le caporal Roy avaient commandé chacun une bière (qu'il

Lire A-2, MARCEAU



L'agent Pierre MARCEAU

LE SOLEIL

SAMEDI 17 JANVIER 1987
QUÉBEC, 91e année, no 39

110 pages, 7 cahiers + 1 tabloïd Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$
Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 1,15\$ 1.00\$

photo de PASSEPORT 5 MIN.

Le Centre Japonais de la Photo

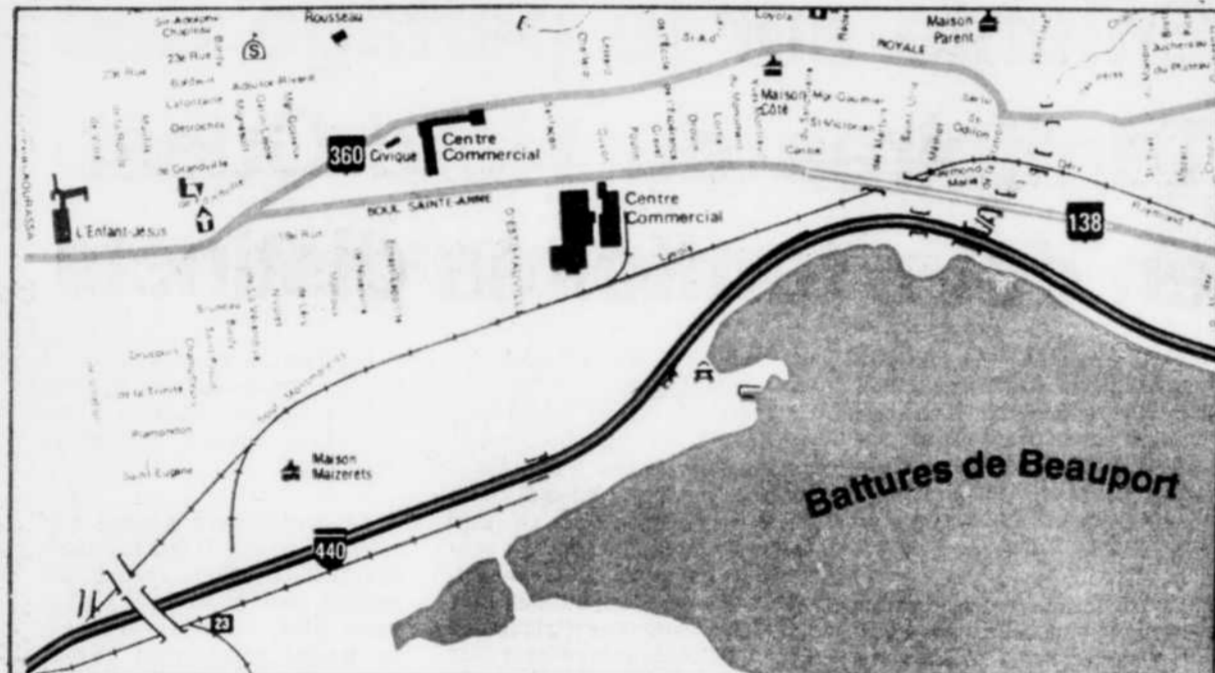
Place Fleur de Lys 529-1737

Galerie la Capitale 627-2428

Place Ste-Foy 656-6906

UN CITOYEN DE GIFFARD, GAGNE SA CAUSE

PROPRIÉTAIRE DE 200 PIEDS D'AUTOROUTE



C'est ce terrain (entre les tirets) et ses battures bien connues des véliplanistes, dans la baie de Beauport, dont la propriété vient d'être confirmée par le juge Letarte à Me Jean Côté.

◆ En vertu d'un jugement rendu hier matin en cour supérieure par le juge René Letarte, Jean Côté, avocat du quartier Giffard à Québec, est confirmé propriétaire d'un terrain sur lequel passe depuis 15 ans l'autoroute Dufferin-Montmorency. Mais il n'a pas l'intention d'installer lundi un poste de péage pour les quelques 200 pieds qui lui appartiennent de cette autoroute.

par Andrée ROY

Me Côté ne veut pas non plus obliger le Canadien National à déménager sa cour de triage ni faire enlever par le Bureau d'assainissement des eaux du Québec métropolitain (BAEOM) sa station de régularisation des eaux et ses canalisations.

Son avocat et porte-parole, Me Clément Samson, croit qu'il pourra s'entendre avec les différentes

Lire A-2, PROPRIÉTAIRE

ARTS ET SPECTACLES



LA SCULPTURE ANCIENNE AU QUÉBEC
UN ART QUI A SU EVOLUER

◆ La sculpture québécoise des trois derniers siècles ne mérite aucunement le qualificatif de "traditionnelle". Il faudrait plutôt la qualifier d'ancienne car elle a toujours su évoluer au fil du temps, faisant preuve d'un remarquable dynamisme.

Page F-1

METEO



Ensoleillé et froid. Maximum de -12 à -14. Demain: ennuagement suivi de neige.

Détails, page G-6

DOSSIERS



WESTERN À BEYROUTH

◆ L'enlèvement du journaliste français et correspondant de Radio-Canada à Beyrouth, Roger Auque, a semé la panique chez les rares reporters qui demeurent dans cet enfer permanent. Il y a de quoi. Notre collaborateur Joseph Kaz, journaliste libanais en poste à Beyrouth, nous décrit cet invraisemblable "western". A droite, Roger Auque quelques instants avant son enlèvement alors qu'il photographiait le négociateur vedette Terry Waite.

Page B-1

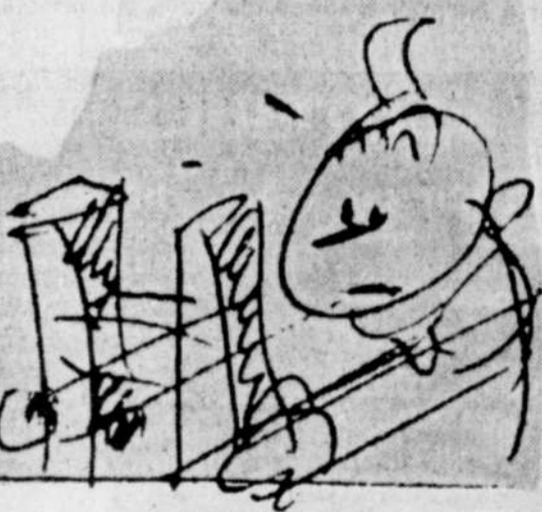
PAS FACILE DE DÉGRAISSER

◆ Dégraisser l'appareil de l'Etat n'est guère plus aisé au haut qu'au bas de la pyramide. De généreuses indemnités ont été versées à des cadres supérieurs pour les amener à libérer leurs postes. Quatre ans plus tard, l'appareil de direction souffre encore d'embonpoint.

Page B-2

SOMMAIRE

- Annonces classées.....E-5 à E-16, G-5 à G-9
- Arts.....Cahier F
- Bonne chère.....Cahier D
- Bridge.....G-9
- Carrières.....B-5 à B-12
- Crayons de soleil.....S-10
- Décès.....G-10, G-11
- Dossiers.....Cahier B
- Economie.....Cahier G
- Editorial.....B-4
- Habitat.....Cahier E
- Horoscope.....G-8
- Monde.....D-7 à D-10
- Mot fléché.....G-8
- Mots croisés.....G-9
- Mot mystère.....G-9
- Où aller à Québec.....F-12
- Tourisme.....Cahier C



◆ Hergé est mort mais Tintin est éternel. Casterman vient d'éditionner les derniers travaux du père du plus célèbre journaliste au monde. De quoi faire encore plus regretter le départ de l'artiste.

Page F-1

SPORT

GRETZKY SE SENT HUMILIÉ

◆ En seconde place seulement au scrutin des Etoiles de Rendez-Vous 87, Wayne Gretzky est furieux.

Enrichissez votre REER

Consultez votre conseiller!

TRUST GÉNÉRAL

REER DÉPÔTS GARANTIS

9 1/2% 5 ans intérêt annuel

9 1/4% 3 ans intérêt annuel

8 1/2% 18 mois intérêt annuel

Taux sujets à confirmation

REER FONDS DE PLACEMENT

| | | |
|---------------------|--------|---------|
| | 3 ans* | 5 ans** |
| Actions canadiennes | 10,6% | 10,9% |
| Obligations | 16,9% | 18,2% |
| Hypothèques | 13,3% | 15,1% |

*Rendement du 1^{er} décembre 1983 au 30 novembre 1986
**Rendement du 1^{er} décembre 1981 au 30 novembre 1986

Consultations gratuites!
Venez rencontrer un de nos conseillers financiers.

Succursales:
 Québec, 1091, chemin St-Louis: 688-0630
 Québec/Fleur de Lys: 522-4618
 Lévis, Les Galeries Chagnon: 833-4450
 Chicoutimi, 494, Champs-Élysées: 549-6490

Johnson garantit par écrit l'avenir de Marine

Le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, Daniel Johnson, a donné la garantie écrite, hier, qu'il n'y aurait pas de transfert des commandes déjà accordées à Marine Industrie, de Tracy, et qu'il était maintenant décidé à aller de l'avant avec la vente des chantiers de Versatile.

par Pierre ASSELIN

Après avoir passé une partie de la journée en pourparlers avec le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Gérard Larose, le ministre a émis un communiqué dans lequel il donne les garanties écrites concernant l'avenir de Marine.

Plus tôt cette semaine, les deux syndicats CSN du chantier de Tracy avaient refusé d'entériner la transaction, malgré l'entente verbale intervenue entre le président de la CSN et M. Johnson. Les syndicats, craignant de perdre le contrat d'une frégate et demie, et craignant

aussi que soient transférés les centres d'ingénierie et d'estimation, actuellement situés à Tracy, avaient exigé des garanties écrites de la part du ministre.

En guise de réponse hier, celui-ci a assuré que les décisions sur l'orientation de la spécialisation et du développement des complexes de Marine, Davie et Vickers n'ont toujours pas été prises. "Ni le texte de la transaction, ni la direction de Marine ne prévoient le transfert des commandes qui ont été accordées", écrit par ailleurs le ministre dans le texte qu'il n'a fait parvenir qu'hier en début de soirée.

Il n'est donc plus question de reculer pour lui, et M. Johnson va maintenant de l'avant avec la transaction, en espérant qu'elle se fasse "dans un esprit de collaboration de toutes les parties impliquées".

Le texte rappelle les principales conditions de l'accord conclu la semaine dernière entre M. Larose et lui-même. Il y précise que le groupe

de travail, dont la création est prévue dans cette entente, sera "saisi des options et alternatives qui s'offriront à Marine dans le cadre de la rentabilisation de l'ensemble de ses sites. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'on pourra traiter de toute relocalisation des opérations d'ingénierie et d'estimation existantes à Tracy", affirme le ministre.

Une porte-parole du cabinet déclarait au SOLEIL, hier, que le ministre espérait que ces garanties dissipent les doutes, que "tout le monde comprenne et que les travailleurs soient rassurés. Ça confirme que la transaction va de l'avant, et il serait souhaitable qu'elle se fasse le plus harmonieusement possible."

Les dirigeants des syndicats CSN du chantier maritime de Tracy étaient réunis à Montréal, lorsqu'ils ont reçu le texte de M. Johnson. Ils n'avaient pas encore fait connaître leurs réactions au moment d'aller sous presse, hier. ●



Le ministre des Affaires indiennes, M. Bill McKnight, présente une carte marquée, indiquant la division envisagée des Territoires du Nord-Ouest.

Entente sur le partage des Territoires du Nord-Ouest en deux territoires distincts

OTTAWA (PC) - Le ministre des Affaires indiennes Bill McKnight a déclaré, hier, que l'entente sur le partage des Territoires du Nord-Ouest en deux nouveaux territoires distincts est un événement historique en Amérique du Nord.

La conclusion d'un accord a d'abord été annoncée jeudi à Iqaluit, anciennement Frobisher Bay. Les principaux négociateurs de l'entente ont soumis, hier, les

détails de la proposition au ministre Bill McKnight.

"C'est un accord historique, par lequel des autochtones ont décidé eux-mêmes d'une frontière, ce n'est pas quelque chose qui leur a été imposé par un autre palier de gouvernement", a souligné le ministre. Les représentants des peuples autochtones des deux secteurs estiment que les autochtones accorderont leur appui à la nouvelle ligne de démarcation.

Les Territoires du Nord-Ouest seront divisés en un secteur oriental qui se nommera Nunavut, et un secteur occidental, Denendeh.

Le projet sera soumis par référendum aux 51.000 habitants des T.-N.-O. principalement des Indiens, Inuit et Métis. Si tout se passe bien, les deux nouveaux territoires posséderont chacun leur propre constitution à l'automne de 1991. ●

Avis de recherche pour retrouver Claude Jutra

MONTREAL (PC) - Avec le consentement de la famille, la police de la Communauté urbaine de Montréal a émis, hier, un avis de recherche dans ses démarches pour retrouver le cinéaste Claude Jutra.

Agé de 56 ans, Jutra est disparu de son domicile de la rue Laval, à

Montréal, depuis le 5 novembre.

L'avis de recherche précise qu'il souffre de la maladie d'Alzheimer, qui entraîne notamment des pertes de mémoire.

Au moment de sa disparition, le cinéaste portait un paletot bleu, un foulard beige et des bottes noires. ●

LE MOT DU JOUR

En équilibre

Si vous êtes estomaqué chaque fois que vous entendez le mot "déséquilibré", faites attention à votre santé. Il faut vite remplacer ce barbarisme par déséquilibré, disproportionné, instable, précaire, inégal...

Pierre BELLEAU



Anti-avortement

Une soixantaine d'opposants à l'avortement ont manifesté devant le siège social de la Banque Royale du Canada, à Toronto, hier, pour protester contre l'hypothèque accordée à une clinique torontoise de la ville-reine. Le groupe Campaign Life, qui a organisé la manifestation, demande que le président de la banque, M. Allan Taylor, fasse savoir publiquement si l'établissement a l'intention de renouveler le prêt hypothécaire du docteur Robert Scott lorsqu'il viendra à échéance, en 1991. Ancien associé de Dr Morgentaler, le Dr Scott a obtenu un prêt hypothécaire de \$220,000 de la banque, en mars dernier, pour ouvrir sa propre clinique. La semaine dernière M. Taylor avait déclaré, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Royale, que celle-ci ne financerait pas en connaissance de cause des activités illégales, mais s'est refusé à dire s'il contribuerait à financer d'autres cliniques d'avortement.

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE

tirage du 16 janvier
3-5-5
6-0-3-7

PROVINCIAL

5319448 gagne \$500,000
319448 gagnent \$50,000
19448 gagnent \$1,000
9448 gagnent \$100
448 gagnent \$25
48 gagnent \$10

MINI-LOTO

393342 gagnent \$50,000
93342 gagnent \$5,000
3342 gagnent \$250
342 gagnent \$25
42 gagnent \$5

39334 gagnent \$1,000
3933 gagnent \$100
393 gagnent \$10

INTER-LOTO

121303 gagne \$250,000
21303 gagnent \$2,500
1303 gagnent \$250
303 gagnent \$50
03 gagnent \$10

(numéros non décomposables)

149448 gagne \$25,000
875573 gagne \$25,000
378645 gagne \$25,000

numéros mobiles

58251 gagnent \$2,500

7924 gagnent \$250

753 gagnent \$50

6/36

2-11-20-25-27-28

(complémentaire)

13

mise-tôt: 1-4-15-23

LE SOLEIL

ABONNEMENTS: 647-3333

Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam., dim.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311

Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION: 647-3394

Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00

Samedi: de 12h00 à 23h00

Dimanche: de 14h00 à 23h00

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30

Le Soleil, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

MARCEAU

dit avoir bue aux trois quarts), a été faite aux alentours de 19h30.

Hier, dans son témoignage, il a situé la visite au bar vers 19h50, comme l'avait affirmé jeudi le caporal Denis Roy. L'agent Marceau explique cette différence d'heures par le fait que la déclaration qu'il a écrite a été faite 48 heures après les tragiques événements où un de ses amis était mort, une affaire qu'il avait mal prise.

Il précise que ce qui l'a poussé à parler d'abord de la visite au bar a été une réflexion du caporal Roy qui était allé le chercher à son domicile de Clermont et qui, en cours de route, apprenant qu'il n'y

(suite de la première page)

avait pas d'éclairage dans la côte Bellevue, lui avait dit qu'il avait un informateur à rencontrer dans un bar à ce sujet.

Le caporal Denis Roy, lui, a soutenu jeudi que la première fois qu'il avait parlé à l'enquêteur Marceau d'aller au bar pour chercher un informateur, c'était quelques instants seulement avant la visite, soit vers 19h45.

Quant au fait de boire en service, l'enquêteur n'y voit rien d'extraordinaire, à la condition que cela ne "dérange" pas le policier qui le fait. "On peut prendre une bière ou un verre de vin en mangeant, rien ne nous empêche

de le faire. On ne nous l'a pas enseigné, mais on ne nous le défend pas non plus." Le 25 octobre, dit l'agent Marceau, outre les trois quarts de la bouteille de bière de la soirée, il n'avait consommé qu'une autre bière à l'heure du dîner et un verre de vin blanc au souper, chez lui, où il était en congé et recevait de la parenté.

Cette différence dans les heures du passage au bar vient quelque peu bouleverser la chronologie des événements de cette demi-heure, notamment la découverte de Marceau par les syndiqués alors qu'il était assis au pied d'un arbre sur un terrain en face du local de la CSN, dans la rue

Principale, ou, dit-il, il tentait d'épier les manifestants.

Dans sa déclaration écrite, il situe l'incident vers 19h55, ce qui concorde à quelques instants près avec la relation faite par environ deux douzaines de témoins entendus au cours de l'enquête du coroner, dont un journaliste et un photographe de La Presse.

Or, dans sa déposition devant le coroner, Pierre Marceau affirme maintenant, comme trois autres témoins policiers qui l'ont précédé dans la boîte, que l'incident de l'arbre est survenu vers 19h30. ●

Autres informations en page A-3

PROPRIÉTAIRE

(suite de la première page)

parties en cause pour que Me Côté échange ses droits sur les 112,501 mètres (1,210,950 pieds) carrés de battures dans la baie de Beauport contre une compensation équitable.

Lorsque Me Côté, sa mère de 81 ans, née Lortie, et deux de ses tantes ont demandé en mai 1982 à la cour de confirmer leurs droits sur les battures, ils estimaient alors cette "juste compensation" à environ \$2 millions.

Un cas de justice... historique

Hier cependant, ce n'est pas un éventuel "coup d'argent" que l'on faisait au cabinet d'avocats Bhérier, Bernier, Côté et Ouellet. C'était le fait d'avoir gagné une cause pour le moins historique. Avant de rendre jugement dans ce procès assez rare, le juge René Letarte aura entendu trois historiens qui lui qualifiaient d'experts (le père Campeau, spécialiste reconnu de l'histoire des Jésuites, M. Marcel Trudel et M. Réal Brisson) lui expliquer le contexte des cessions de terres aux débuts de la colonie: du Roi-Soleil aux Jésuites, de ceux-ci à la Compagnie des Cent Associés, puis à différents colons.

Ce cours d'histoire, puisqu'il s'est agi de cela durant les six

jours, en décembre dernier, qu'ont duré les audiences, a permis de savoir que lorsque les Jésuites cédaient, au XVIIe siècle, des terres à leurs vassaux (on vivait en Nouvelle-France comme en la mère patrie sous le régime féodal), ils inscrivait clairement les droits de jouissance qu'ils leur accordaient en même temps. La cession de terrain pouvait s'accompagner de droits de chasse et de pêche, de la possession ou non du fond des terres riveraines jusque dans le milieu du fleuve Saint-Laurent. Quand il n'était pas question d'accorder des droits illimités, ils le marquaient aussi.

C'est ce que comprend le juge Letarte en constatant que dans certains actes de cession de lots en bordure du Saint-Laurent, les Jésuites ont accordé à certains (comme Michel Huppé et Paul Chalifour) "trois arpents et demi de front sur la grande rivière avec les prés que la marée couvre et découvre". A d'autres comme le chirurgien Jean Madry, ils ont accordé en plus des droits de chasser et de pêcher, et même de faucher l'herbe sur la concession voisine (celle de Pierre Loignon et Pierre Paradis).

A Jean Millouet dit du Maine,

les Jésuites ont cédé, le 27 février 1652, à même la seigneurie Notre-Dame-des-Anges, un lot de deux arpents de terre en front du fleuve et de 24 arpents de profondeur "avec les prairies que les marées couvrent et découvrent vis-à-vis sa concession". Il est clair qu'il s'agit des battures de Beauport.

Se basant sur les explications des experts historiens, le juge Letarte décide que de Jean Millouet à Jean Côté, en passant par Napoléon Laurent dit Lortie, la cession de ce lot a toujours été faite sans exclusion, c'est-à-dire sans fixer de limites à la propriété des "prairies couvertes et découvertes par la marée". Aussi, à part un lopin de terrain qui, en 1887, était vendu par Napoléon Laurent dit Lortie à la Compagnie des chemins de fer Québec-Montmorency-Charlevoix (puis au CN) "jusqu'à la limite de la marée haute", ces 381 pieds de battures dans la baie de Beauport appartiennent-ils toujours, jusqu'à la limite des basses eaux, à l'héritier de la concession, Me Jean Côté, décrète le juge Letarte.

A vos papiers de famille!

S'ils n'en appellent pas du jugement (ils ont 30 jours pour le faire), le BAEQM, le CN, le gouver-

nement du Québec, le Conseil des ports nationaux et la Société du port de Québec devront s'entendre avec Me Côté pour lui acheter ses battures ou l'en exproprier. Dans ce dernier cas, il pourrait y avoir un autre débat devant le Tribunal d'expropriation pour fixer la valeur des terrains en cause.

Les défendeurs ont plaidé leur bonne foi dans cette histoire, le Procureur général du Québec disant avoir fouillé jusqu'au XIXe siècle pour savoir à qui appartenaient les battures de Beauport. Il avait conclu qu'elles étaient du domaine public. Le jugement Letarte lui donne non seulement tort mais ouvre la porte à d'autres causes du même genre. Les archives apportées en preuve font notamment mention qu'après l'érection de la paroisse Notre-Dame-des-Anges, en 1652, des lots donnant sur le fleuve ont été cédés à Jacques Badeau, Pierre Guillet, Pierre Parent, Mathieu Chauvet, Jacques Arrivé, Simon Denys et Christophe Crevier, pour ne nommer que ces anciens propriétaires riverains des battures sur lesquelles l'autoroute Dufferin-Montmorency a été construite... sans qu'il y ait eu expropriation d'aucune sorte. ●



Un lock-out paralyse le port de Québec depuis quatre mois.

Le ministre Cadieux ordonne aux parties qui paralysent le port de Québec, de négocier

Le ministre fédéral du Travail, M. Pierre H. Cadieux, a ordonné la reprise des négociations pour mardi, au port de Québec, en invitant cette fois une tierce partie, la Société du port de Québec, à assister aux discussions.

par Pierre ASSELIN

La nouvelle a été annoncée hier par le ministre, dans un communiqué. M. Cadieux a "ordonné" aux médiateurs de reprendre les séances de médiation, en incitant "fortement les deux parties, dans leur propre intérêt, à profiter de cette occasion pour régler ce long conflit et permettre la reprise des opérations dans le port de Québec".

Le ministre a aussi invité la Société du port de Québec à déléguer un représentant, à titre d'observateur, aux rencontres de médiation.

Une première

Il s'agit d'une première, indiquait hier avec satisfaction le directeur général de la Société du port, M. Jean-Michel Tessier. La société a toujours été exclue des négociations entre l'association des employeurs maritimes et les débardeurs, bien qu'elle soit propriétaire des installations, évaluées à plus de \$100 millions.

"On n'est pas là pour négocier, disait-il, on n'a qu'un statut d'observateur, mais c'est déjà beaucoup. Ça ne s'était jamais fait ailleurs au Canada, je crois. Cette décision accorde au port de Québec la place qui lui revient, celle du propriétaire."

Les débardeurs ont aussi ac-



Le ministre Pierre Cadieux.

cueilli cette nouvelle avec une certaine satisfaction. M. Clément Lamontagne, vice-président de la section locale 1739 de l'Association internationale des débardeurs, indiquait: "Ça va créer un climat de confiance. Nous n'y voyons pas d'opposition, au contraire. Ce sera très positif d'avoir quelqu'un qui pourra constater s'il y a de la bonne volonté ou pas à la table."

Pour sa part, l'Association des employeurs maritimes démontre plus de réserve à l'idée de la présence d'un observateur. "Je ne vois pas comment ça pourrait influencer les négociations, déclarait M. Jacques Bélanger, direc-

teur des opérations à l'association. Vous avez déjà deux médiateurs, ce ne sont toujours pas des pions, je ne vois pas ce qu'un observateur va apporter de plus. De toute façon, nous n'avons rien à cacher."

Sans préciser si l'association arriverait ou non avec une nouvelle offre, M. Bélanger a seulement indiqué que l'association étudiait des possibilités, tout en rappelant que le syndicat avait déjà rejeté la dernière proposition des médiateurs.

Pas de loi spéciale

Même si le lock-out dure maintenant depuis plus de quatre mois, rappelle le directeur de la Société du port, M. Tessier, il ne faut pas s'attendre à une loi spéciale pour régler le problème.

Le dernier conflit sur le Saint-Laurent remonte à 1975, il s'agissait d'une grève qui avait duré 44 jours. En 1972, une autre grève, qui avait duré 56 jours, s'était réglée par une loi. Mais le contexte était différent, précisait-il. Ces conflits touchaient en effet les trois ports de Québec, Montréal et Trois-Rivières. Comme cette fois, seule Québec est touchée, il serait surprenant qu'un coupe-ret légal vienne mettre un terme au conflit.

Le Conseil canadien du travail a déjà refusé aux trois syndicats l'autorisation de former un front commun, rappelle-t-il encore. Mais comme les négociations dans les deux autres ports commentent bientôt, ou sont déjà commencées, notamment à Trois-Rivières, la société espère que le conflit de Québec se règle avant que d'autres n'éclatent.

Enquête sur la mort de Gaston Harvey Marceau témoigne sous le regard dur de l'assistance

LA MALBAIE - C'est sous le regard dur, sévère, d'une centaine de personnes ayant peine à retenir leur animosité, que l'agent Pierre Marceau, extrêmement nerveux, a commencé hier à témoigner à la treizième journée de l'enquête du coroner sur la mort de Gaston Harvey.

Textes Michel TRUCHON

Avant de répondre aux questions, toutefois, le policier a tenu à faire une déclaration qu'il a lue d'une voix chevrotante, les mains tremblantes. Déclaration dans laquelle il dit témoigner au meilleur de sa connaissance, en dépit du stress que lui inflige l'affaire.

"Je ne suis pas sans savoir que je suis la cible de presque tous les témoignages rendus devant vous jusqu'à maintenant," dit Pierre Marceau au coroner Sansfaçon précisant qu'on avait soutenu soit qu'il était ivre le soir du 25 octobre, soit qu'il a été brusqué, soit d'avoir été provocateur.

"Depuis le début, on en parle dans tous les médias et ça n'est pas mon genre de faire parler de moi ainsi. Je viens témoigner aujourd'hui, stressé, nerveux et terriblement tendu à cause de ces faits. Je le ferai au meilleur de ma connaissance.

"Vous pouvez être certain que cela a été long à vivre pour moi et pour ma famille, en attendant cette journée où je peux enfin témoigner," a dit Marceau.

Il a ajouté qu'il avait déjà espéré terminer sa carrière de policier à La Malbaie mais que maintenant il se rend bien compte que cela va être extrêmement difficile.

Cette déclaration n'a entraîné aucune réaction des spectateurs, à part quelques sourires ironiques. Les gens qui assistent à



Collaboration Pierre Rochette

L'agent Pierre Marceau était extrêmement nerveux en présentant au palais de justice de La Malbaie.

l'enquête publique, pour la plupart des proches de la victime, des ex-employés du Manoir Richelieu et des sympathisants, ont d'ailleurs été sévèrement avertis, plus tôt cette semaine, quand le témoignage des policiers a commencé, que le moindre commentaire ou la moindre manifestation entraînerait l'expulsion immédiate de son auteur. Ce qui n'empêche pas les regards, par-

fois, d'en dire long, très long.

Comme cela s'est produit jeudi, la veuve de Gaston Harvey, Mme Jeannine Desbiens, est sortie de la salle une ou deux fois, en entendant le témoignage du policier Marceau, un ancien ami des Harvey. Souvent, les larmes ont coulé sur ses joues, pendant qu'elle fixait le témoin, l'air parfois incrédule ou carrément réprobateur.

L'agent dit qu'il n'avait pas reconnu Gaston Harvey

LA MALBAIE - L'agent Pierre Marceau dit qu'il n'avait pas reconnu Gaston Harvey, qui portait un masque, quand il a poussé un manifestant qui immédiatement lui a sauté à la gorge et qui l'a adossé contre une voiture en lui disant "Marceau, mon hostie de sale, tu vas mourir!"

C'est alors que le policier, qui affirme ne presque pas avoir touché au manifestant a relevé les bras pour se protéger, que le masque a volé et qu'il a reconnu Harvey, un bon ami à lui depuis plus de quatre ans. "Gaston, qu'est-ce que tu fais là, es-tu malade?" crie le policier sans obtenir de réponse.

Voyant la scène, l'agent Clément Léveillé, de l'Unité d'urgence de Québec, intervient pour immobiliser le bras de Harvey qui tente de frapper Marceau et le maîtrise en lui appliquant une prise de tête.

Pierre Marceau, à une question du procureur du coroner, Me Claude Tremblay, qui voulait savoir pourquoi, à ce moment, il n'avait pas dit à l'agent Léveillé que c'était assez, que Harvey était son ami, répond: "Un ami qui te saute dans la face comme ça, il y a quelque chose de pas normal qui se passe."

L'enquêteur aide l'agent Léveillé, qui tient toujours Harvey par la prise de cou, à traîner l'homme vers sa voiture banalisée. Le colosse qui tient le prisonnier réussit à l'asseoir sur la banquette arrière, mais quand il relâche sa prise, Harvey qui continue à se débattre donne des coups de pied et crie: "Mes crises de fous, vous êtes tous des pareils!" Marceau lui dit se calmer, mais il ne veut rien entendre.

L'enquêteur dit alors à son confrère que ça n'a pas de bon sens, qu'il faut le sortir de l'auto et lui passer les menottes. L'agent

Léveillé applique alors une nouvelle prise de tête à Harvey, le tire hors de la voiture et le pousse sur le coffre. Deux autres policiers interviennent alors pour passer les menottes au récalcitrant. Dans les deux cas, les prises de tête ont duré une quarantaine de secondes.

Une fois que Gaston Harvey a été menotté, Pierre Marceau ne l'a pas entendu parler ni gémir. D'ailleurs, à ce moment, l'enquêteur s'éloigne et il ne reverra plus Gaston Harvey.

Quelques instants après, il rencontre Jeannine Desbiens--Harvey qui pleure et lui demande ce qui se passe. Il répond que Gaston a sauté sur lui, qu'on l'a arrêté et conduit au poste où, dit-il la femme pourra voir son mari un peu plus tard. L'agent Marceau nie avoir alors dit à Mme Harvey que les gars de Québec avaient assommé son mari.

Un groupe d'hommes d'affaires veut "sortir Malenfant de Charlevoix"

Un groupe d'hommes d'affaires de Charlevoix a fait circuler, jeudi, une pétition demandant au gouvernement Bourassa d'agir pour régler les conflits de travail entre Raymond Malenfant et les travailleurs syndiqués du Manoir Richelieu et du mont Grand-Fonds.

Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale).

En une journée, ils ont recueilli 947 signatures. Le document devait être déposé au bureau du premier ministre, hier, durant la journée.

La pétition mentionne que le

climat économique et social dans Charlevoix est devenu inquiétant à la suite de "l'arrivée d'un étranger qui s'est plu à tout bousculer". Les signataires disent qu'ils sont à la limite de l'endurance. Avant de perdre leur âme, ils réclament une intervention du premier ministre pour sauver la région.

Appelé à préciser le sens de la pétition, l'un des promoteurs, M. Jean-Guy Perron, du motel Castel de la mer, à Pointe-au-Pic, mentionne que cela revient à demander qu'on sorte Raymond Malenfant du comté: "Je sais que, du point de vue légal, ça ne se fait pas comme ça et qu'il faut admettre que le mont Grand-Fonds et le Ma-

noir lui appartiennent, mais c'est la seule solution envisageable pour rétablir le climat social", mentionne M. Perron.

L'homme d'affaires estime que la CSN et Raymond Malenfant n'entendent pas abdiquer et il dit avoir peur que la situation ne fasse qu'empirer: "J'avoue que j'ai peur. Quand les frigidaire sont en train de se vider, ce n'est pas de bon augure."

M. Perron se réfère à l'affaire du litige opposant la SIDAQ d'Alma à Raymond Malenfant pour dire que partout où le millionnaire met les pieds, il y a des problèmes. "Dans Charlevoix, les hommes d'affaires commencent à trouver la si-

tuation moins drôle. Il faut qu'on règle le problème avant que le climat se dégrade encore plus, ce qui serait catastrophique," affirme M. Perron.

"L'idée de bloquer le pont de La Malbaie pour forcer le gouvernement à intervenir revient de plus en plus. La situation est calme depuis quelque temps en raison de la tenue de l'enquête publique, mais on peut se demander ce qu'il va advenir par la suite", dit M. Perron en soulignant le fait que de recueillir près de 1,000 signatures dans quelques heures est significatif de l'état d'esprit des gens de la région.



Les pétitionnaires reconnaissent que le manoir Richelieu appartient à Raymond Malenfant mais souhaitent néanmoins que le premier ministre Bourassa force l'homme d'affaires à quitter la région.

LUNDI

CAHIER SUPER SOLDES DE JANVIER

Aucune fermeture de station cette année à Radio-Canada

♦ OTTAWA (PC) - Malgré ses contraintes budgétaires, Radio-Canada a pris la décision de ne fermer aucune station de radio ou de télévision au cours de la prochaine année financière.

C'est ce que fait savoir dans un communiqué, hier, le président de cette société d'Etat, M. Pierre Juneau.

Radio-Canada avait fait savoir, récemment, qu'il lui faudrait

subir une diminution de \$63 millions dans son budget de l'an prochain, à la suite de mesures de restriction imposées par le gouvernement fédéral.

M. Juneau a dit qu'il n'a pas encore été décidé où seront faites les économies, mais que le conseil d'administration a conclu qu'aucune fermeture ne sera nécessaire.

Pour l'exercice financier 1986-

87, Radio-Canada recevra environ \$850 millions du Parlement et \$200 millions de la publicité et d'autres sources.

Avenir

La société d'Etat a déjà fait la demande d'une chaîne uniquement consacrée aux bulletins de nouvelles et de l'augmentation du contenu canadien de ses émissions actuelles.

Le réseau de télévision de Ra-

dio-Canada attend toujours, d'un autre côté, la réponse du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes à sa demande de renouvellement de permis.

Un comité des Communes prépare actuellement un rapport sur les difficultés qu'a rencontrées la nouvelle comptabilité informatisée de Radio-Canada, qui semble dans un fouillis indescriptible. ●

Les remboursements aux retraités: Ottawa prié d'aller plus vite

MONTREAL (PC) - Plus de 1,000 personnes ont assisté hier à une rencontre "information-action" organisée par l'Association des retraités et pré-retraités (ARSAC) pour demander au ministre fédéral de l'Immigration et de l'Emploi, Benoit Bouchard, d'accélérer le remboursement des prestations d'assurance-chômage dont ont été privés environ 11,000 Québécois et 25,000 autres Canadiens, depuis le 5 janvier 1986.

Etonné d'obtenir une si large audience, Jean-Claude Malépart, député libéral de Sainte-Marie, a présidé le meeting en précisant qu'il avait eu l'assurance du ministre que les pré-retraités seraient remboursés sans avoir à fournir "la preuve qu'ils avaient été mal informés" quant à la possibilité de prendre une préretraite tout en touchant leurs prestations.

Le rapport Forget avait recommandé au gouvernement, le 3 décembre, de rembourser rétroactivement les travailleurs âgés qui bénéficiaient d'une retraite anticipée tout en demeurant disponibles pour un emploi.

Le député a dit craindre cependant que le ministre Bouchard, en consentant un remboursement aux pré-retraités, ne durcisse en même temps la loi à l'égard de ceux qui ont choisi de prendre leur pré-retraite ou même leur retraite, après

le 5 janvier 1986. "De la façon dont la loi est rédigée, un travailleur âgé ne pourra toucher d'assurance chômage entre le moment où il prend sa pré-retraite et celui où il dénicher un autre emploi", a précisé M. Malépart.

Hier, au Centre récréatif Poupard, dans l'est de Montréal, les gens ont signé les formulaires de demande de remboursement, comme d'autres le font depuis le début du mois dans toutes les régions du Québec.

Yvon Lacasse, 62 ans, ancien contremaître à la compagnie Bendix, de Saint-Laurent, explique ainsi sa situation: "J'ai pris ma préretraite à la demande de la compagnie. Je touche \$1,000 par mois. Quand j'ai accepté la proposition, j'ai fait mon budget en tenant compte des prestations auxquelles je croyais avoir droit. J'ai perdu \$3,200 avec les coupures de Bouchard. J'ai dû emprunter. Croyez-moi, il y en a sûrement qui sont encore plus mal pris que moi. Certains devront même vendre leur maison. Ce n'est pas tout le monde qui peut retirer une pension comme la mienne. Mais quand on compte sur une certaine somme pour avancer des échéances, il ne faut pas nous la soustraire en prétextant qu'on a été mal informé. J'ai travaillé 45 ans et n'ai jamais touché un sou du chômage". ●

Autre dénonciation des choix prioritaires du gouvernement

TROIS-RIVIERES (PC) - Le président de l'Association de la paralysie cérébrale du Québec, Richard Champagne, s'est livré hier à une sortie en règle contre le gouvernement provincial.

"Le gouvernement subventionne à coups de millions Rendez-vous 87, ce vaste party pour individus privilégiés, alors qu'il coupe dans les budgets alloués à l'Office des personnes handicapées du Québec. C'est scandaleux", a soutenu M. Champagne au cours d'une entrevue au Nouvelliste, à trois semaines du 11e téléthon annuel de la paralysie cérébrale.

Selon lui, le gouvernement du Québec s'en remet confortablement à des associations comme la sienne pour éviter de s'impliquer davantage financièrement dans l'aide aux personnes handicapées.

Cas référés

"Je pense que le gouvernement se défile devant ses responsabilités. Encore récemment, le ministre des Affaires sociales a référé chez-nous une personne, parce qu'il ne pouvait pas lui venir en aide. Tant mieux pour nous, si l'Association a une bonne crédibilité, mais quand même, on est obligé de prendre la relève du gouvernement".

Malgré toute la sensibilisation faite autour des personnes handicapées ces dernières années, M. Champagne déplore qu'il faille encore plaider et plaider cette cause auprès du gouvernement.

"Les priorités ne vont pas aux bons endroits. La société est malade. Quand l'Office des personnes handicapées demande \$2,5 millions, il faut une véritable levée de boucliers. Le gouvernement dit qu'il n'a pas d'argent mais il en trouve pour régler les négociations avec le secteur public ou pour Rendez-vous 87".

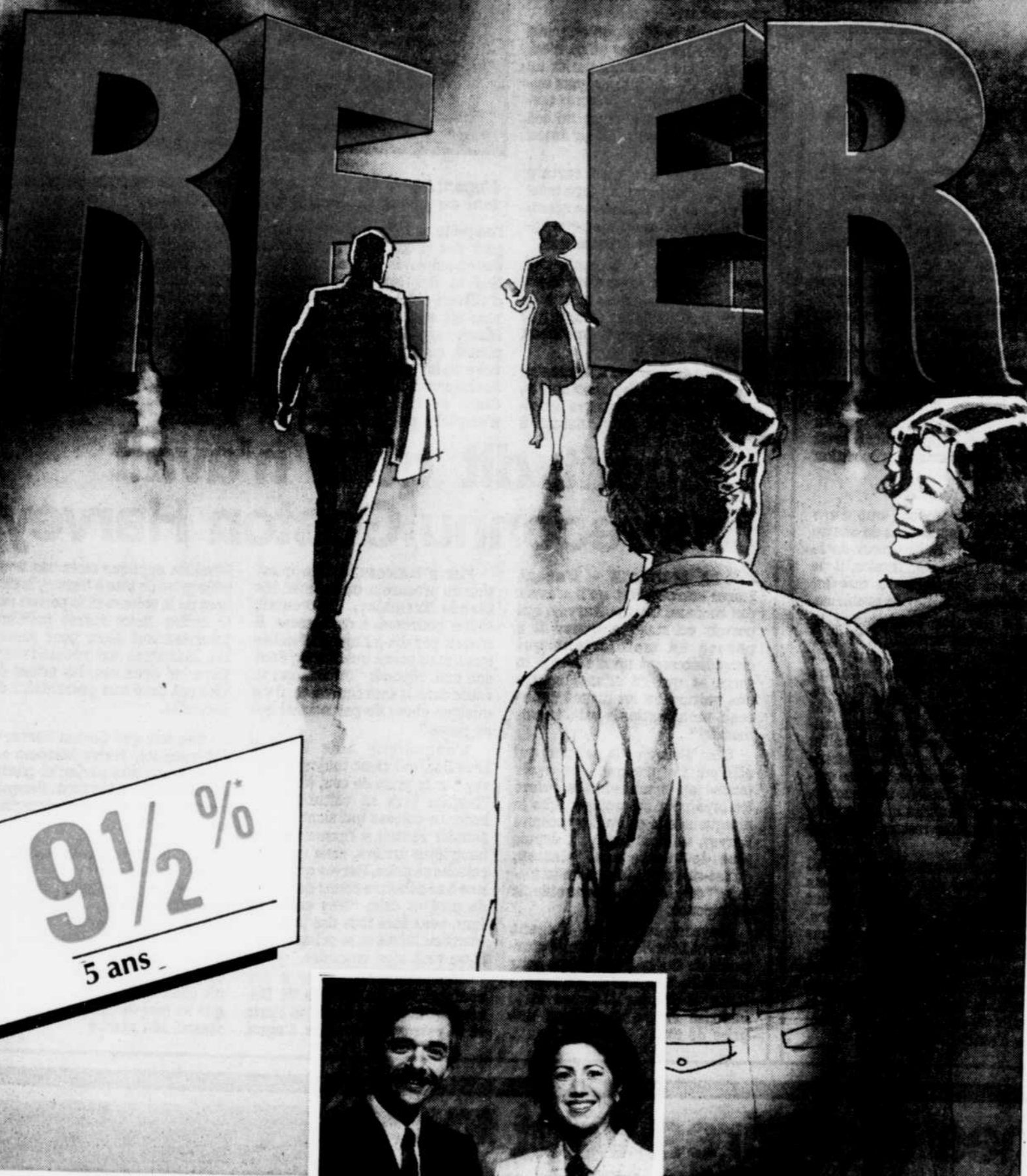
Le 11e téléthon de la paralysie cérébrale aura lieu cette année encore sur les ondes de Radio-Québec les 7 et 8 février. On a décroché \$4 millions l'année dernière et les organisateurs en espèrent au moins tout autant le mois prochain.

Nuances

La controverse suscitée en mars dernier par la publication de chiffres voulant que la moitié des sommes recueillies dans le cadre du téléthon servent à l'administration, ne devrait pas nuire à la campagne de 1987 parce que, selon M. Champagne, il y a eu erreur d'interprétation des chiffres dans cette affaire. Ce n'est pas 50 mais 16,7 pour cent des montants recueillis qui vont à l'administration, dit-il, et c'est comparable à l'entreprise privée. Il faut compter avec le loyer, les salaires etc.

L'Association est présente dans neuf régions du Québec et le personnel permanent qui travaille en région n'est pas là uniquement comme administrateur de fonds mais comme dispensateur de services à la personne handicapée tout au long de l'année. ●

Desjardins plus de 1400 accès sur l'avenir



9 1/2 %
5 ans



Des services-conseils pour vous aider. Les conseillers Desjardins sauront vous simplifier les choses. Ils vous proposeront le REER (régime enregistré d'épargne-retraite) qu'il vous faut, dans des formules souples, performantes... et sans tracasseries inutiles.

Un placement avantageux et des économies d'impôt. Le REER Desjardins constitue un placement sûr; il vous offre un excellent rendement pour l'avenir, tout en vous faisant économiser de l'impôt.

Votre caisse Desjardins, tout près de chez vous. C'est rassurant de savoir que vos économies sont là, tout près de chez vous, à votre caisse Desjardins.

*Taux fixe, non remboursable, dépôt minimal 1 000 \$, intérêt composé annuellement. Taux d'intérêt actuellement recommandé par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec à ses caisses affiliées. Taux d'intérêt sujet à changement.

REER DESJARDINS

tellement populaire au Québec



La Caisse Populaire Desjardins

INSTITUTION FINANCIÈRE OFFICIELLE DE



Résultats

Les résultats de ces loteries sont communiqués aux médias d'information immédiatement après chacun des tirages

| Provincial | | 636 | | | | Tirage du 87/01/16 | | | |
|--------------------|-----------|-------------------|------|----------------------|-----------|--------------------|----------|-------------------|----|
| Tirage du 87/01/16 | | 2 | 11 | 20 | 25 | 27 | 28 | no complémentaire | 13 |
| NUMÉROS | LOTS | GAGNANTS | | LOTS | | Mise-tôt | | | |
| 5319448 | 500 000\$ | 6/6 | 0 | 300 | 576,00\$ | | | | |
| 319448 | 50 000\$ | 5/6+ | 3 | 17 812,00\$ | 1 4 15 23 | | | | |
| 19448 | 1 000\$ | 5/6 | 91 | 734,00\$ | GAGNANTS | | LOT | | |
| 9448 | 100\$ | 4/6 | 3920 | 63,00\$ | 250 | | 200,00\$ | | |
| 448 | 25\$ | Ventes totales | | 1 495 722,00\$ | | | | | |
| 48 | 10\$ | Prochain gros lot | | 600 000,00\$ approx. | | | | | |

| Quotidienne | | NUMÉROS | | LOTS | |
|----------------------|----------|---------|--|------------------|--|
| Semaine du: 87/01/10 | | 3 4 | | 393342 50 000 \$ | |
| SAMEDI | 105 4092 | 93342 | | 5 000 \$ | |
| LUNDI | 326 3595 | 3342 | | 250 \$ | |
| MARDI | 156 9217 | 342 | | 25 \$ | |
| MERCREDI | 543 8686 | 42 | | 5 \$ | |
| JEUDI | 104 6437 | 39334 | | 1 000 \$ | |
| VENDREDI | 355 6037 | 3933 | | 100 \$ | |
| | | 393 | | 10 \$ | |

| INTER | | NUMÉROS | | LOTS | | Numéros non-décomposables | |
|--------------------|--|---------|-----------|-----------------|--------|---------------------------|--|
| Tirage du 87/01/16 | | 121303 | 250 000\$ | 149448 | 875573 | 378645 | |
| | | 21303 | 2 500\$ | 25 000\$ | | | |
| | | 1303 | 250\$ | Numéros mobiles | | | |
| | | 303 | 50 \$ | 58251 | 7924 | 753 | |
| | | 03 | 10\$ | 2 500\$ | 250\$ | 50\$ | |

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les policiers tuent dans l'oeuf une chaîne pyramidale

♦ L'escouade des crimes économiques de la SQ à Québec a mis fin, en soirée jeudi, à une réunion visant à bâtir une chaîne pyramidale interdite par la loi. Les sept personnes appréhendées dans un motel de Sainte-Foy ont été interrogées puis relâchées. Elles comparaitront prochainement, par voie de sommations.

par Andrée ROY

L'organisateur, un type de Montréal, avait réuni six individus

pour leur expliquer comment constituer cette chaîne pyramidale dans laquelle huit personnes doivent investir chacune \$2,500 en espérant récupérer sept fois leur mise. Il avait apporté un graphique et un jeu de cartes (que la police a saisis) pour démontrer ses dires. Ce genre d'activités, misant sur la crédulité des "clients", est considéré comme une forme de fraude et est interdit en vertu du Code pénal.

Bar clandestin investi

Quelques heures plus tard, l'es-

couade régionale Alcool et Moralité (ERAM) de la SQ investissait un bar clandestin de la rue Alfred, dans le quartier Saint-Sauveur à Québec. Vers 4h20, 14 personnes, dont le teneur de ce débit, étaient arrêtées pour interrogatoire puis relâchées. Elles comparaitront plus tard par voie de sommations. Le teneur, en vertu de la loi qui interdit de vendre de l'alcool sans permis et au-delà des heures prescrites, est passible d'une amende de \$1,000 s'il est trouvé coupable. ♦

EN BREF

Les nuits de la pleine lune

♦ La pleine lune de mercredi aurait eu des effets le lendemain dans au moins deux foyers de Québec. Une femme de 36 ans a pris le chemin de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, dans la nuit de jeudi à hier, après que son concubin lui ait administré une volée de coups de pieds et de coups de poings. La malheureuse a subi des fractures à la mâchoire et à un bras. Son agresseur, un chauffeur de taxi âgé de 47 ans, aurait pris la fuite à pied après sa crise. Hier soir, la police de Québec était toujours à sa recherche, quoique connaissant son identité. L'agression, survenue rue Sapinière-Dorion, serait consécutive à une chicane de ménage.

auparavant, c'est un homme de 39 ans qui se faisait poignarder par sa concubine. Il a été conduit à l'hôpital Saint-François-d'Assise où son état n'est pas décrit comme grave. Sa concubine, une femme de 50 ans, a comparu hier après-midi en cour des sessions de la paix, et a été accusée de voies de faits avec lésions. Elle a ensuite pris le chemin de la prison Gomin jusqu'à mardi, date à laquelle sera entendue sa requête sur cautionnement. La police est accourue vers 21h jeudi au domicile de la victime, sur la 5e rue à Québec. L'accusée venait de lui donner un coup de couteau de cuisine à l'abdomen au cours d'une violente altercation.

fois dévalisée hier, vers 11h. Cette fois encore, deux hommes armés, portant cagoules, ont fait le coup, l'un attendant son comparse pendant qu'il demandait le contenu de la caisse. Les policiers croient que ce sont les mêmes individus qui, il y a une semaine, ont commis une couple de vols à main armée dans ce même quartier, dont le hold-up de la caisse pop. Ils sont encore à leur recherche.

Ah! ces vendredis!

♦ La caisse populaire Les Saules du 1290 boulevard Masson, qui avait été la cible d'un hold-up vendredi dernier, a été une nouvelle

Concubin poignardé

♦ Par contre, quelques heures

clinique dentaire
Darveau, De Blois, Tardif
et ass.

Dr LOUIS BESNER
dentiste

Place d'Iberville II
1175, Lavigne, suite 100
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4P1
Tél.: (418) 653-5412

LUNDI AU VENDREDI
8 à 21 heures
Samedi, sur rendez-vous

PARMI LES MEILLEURS



NORMAND LAMONTAGNE

Monsieur Paul Daigle, président de La Maison Plymouth Chrysler de Charlesbourg Ltée, est heureux d'annoncer que monsieur Normand Lamontagne se joint à son équipe de vente en tant que conseiller.

Monsieur Lamontagne apporte à La Maison Plymouth Chrysler de Charlesbourg plusieurs années d'expérience et de réussite.

Par son travail consciencieux, son dévouement et son souci de toujours bien servir ses clients, Normand Lamontagne assure à La Maison Plymouth Chrysler de Charlesbourg Ltée d'être parmi les meilleurs!

LA MAISON CHRYSLER DE CHARLESBOURG
5070, boul. du Jardin, Charlesbourg
622-4700

CLINIQUE DE PSYCHOLOGIE CAP-ROUGE

Offre thérapie de groupe débutant le 26 janvier 1987

THÈME: AFFIRMATION ET ESTIME DE SOI

2 psychologues par groupe
Pour informations et inscription appeler lundi et mardi 19 et 20 janvier 1987
653-5151

Plus qu'un

Reér

À la Fiducie du Québec, vous obtiendrez de bons conseils pour votre épargne-retraite et un vaste choix de placements

Les Reér:
Dépôts garantis,
Fonds Desjardins,
Autogérés

C'est ce qui fait de nous le plus grand fiduciaire de Reér au Québec

Fiducie du Québec

Anjou (514) 355-2050 / 1-800-361-5808 / Brossard (514) 445-3224 / 1-800-361-4435 / Chicoutimi (418) 549-5746 / 1-800-463-9657 / Hull (819) 777-9119 / 1-800-567-6896 / LaSalle (514) 366-1175 / 1-800-361-6833 / Laval (514) 668-5223 / 1-800-361-3903 / Longueuil (514) 679-2970 / 1-800-361-5626 / Montréal (514) 296-3225 / 1-800-361-2490 / Québec (418) 647-4742 / 1-800-463-5026 / Sainte-Foy (418) 653-6811 / 1-800-463-4792 / Sherbrooke (819) 566-5667 / 1-800-567-6920

Desjardins



De l'air! De l'air!
Un pompier de Miami s'est précipité à une fenêtre pour reprendre son souffle. La scène est survenue lors de l'incendie d'un Ramada Inn. L'établissement a été endommagé par le feu mais personne n'a été blessé.

Mme Danielle Blouin, diététicienne,
M. Jean Gilles Delisle, M.P.S., psychologue
ainsi que le
Dr Claude Topping, médecine familiale

sont heureux de vous annoncer qu'ils se sont joints à l'équipe de la Clinique médicale Ste-Claire, située au
2007, 1re Av., Québec.
Pour rendez-vous et renseignements téléphonez au:
525-4665

VOUS CESSEREZ DE FUMER LE 3 FÉVRIER

...si vous suivez le programme
TABAC STOP au CHUL
le mardi 20 janvier à 19h.
Séance d'information gratuite sur le contenu du programme, à partir de 19h.
Cours débutant à 20h.
Réservations: **683-2535**

Boutique *L'Homme*

COMPLICE du chic et de la mode

40% à 70% DE RABAIS
sur la marchandise d'hiver en magasin

Place Laurier, mail est, 2e étage

SOLDE 25% DE RABAIS
sur tous les fils à tricoter en magasin.
(Valable jusqu'au 15 février)

25¢ L'ÉCHEVETTE
sur les fils et laines à tapisserie de marque **ANCHOR**
Jusqu'à épuisement des stocks.

TOUTE VENTE FINALE
Boutique Marjolaine
2360, chemin Ste-Foy G1V 4H2
Centre Innovation — Tél. (418) 651-4053
VOTRE DÉPOSITAIRE DES FILS D.M.C.

COURS AUX ADULTES

Session janvier 1987

(intégration au marché du travail)

TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT - BUREAUTIQUE (412.02)

| SESSION 1 | SESSION 2 | SESSION 3 (optionnelle) |
|--|-----------------------------|-------------------------|
| — Dactylographie | — Traitement de texte | — Micro-ordinateurs |
| — Français Ecrit | — Rédaction d'affaires | — Rédaction de rapports |
| — Comptabilité | — Anglais | — Anglais |
| — Courrier électronique et classement. | — Méthode de prise de notes | — Transcription |
| | | — Stage |

HORAIRE:
du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30.

Début des cours: le 21 janvier 1987

- Service de placement • durée de 2 ou 3 sessions • aménagement possible des horaires
- tous nos étudiants sont admissibles aux prêts et bourses M.E.S.S. • Le Collège Bart est reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la science.

Collège Bart

751, côte d'Abraham, Québec G1R 1A2 - 522-3906

Canada-France: rien sur les pêches, mais bien d'autres ententes

♦ OTTAWA (D'après PC et AFP) - Le litige entre le Canada et la France concernant les droits de pêche sur les bancs de Terre-Neuve a porté ombrage à la visite-éclair de deux jours de trois ministres français dans la capitale fédérale. Si aucune entente n'a pu encore être conclue, les ponts ne sont pas rompus et les négociations reprendront avant la fin de février, à Paris cette fois.

par Denis LESSARD

Tranchant avec le ton onctueux des discours protocolaires, le ministre français des Affaires extérieures Jean-Bernard Raimond a, à deux reprises hier et jeudi, marqué publiquement l'impatience de Paris de voir les pêcheurs français obtenir le droit de capturer davantage de morues sur les bancs canadiens.

Jeudi soir, sous le regard interrogé de son hôte, le ministre canadien des Affaires extérieures, Joe Clark, M. Raimond a souligné que ses propos étaient "à la mesure de ma déception" devant le nouvel échec des négociations entre les deux pays.

La France désire qu'un quota d'environ 20,000 tonnes de morue accordé par le Canada aux résidents de Saint-Pierre-et-Miquelon, puisse être utilisé par les pêcheurs français de la métropole sur les bancs plus poissonneux du nord de Ter-

re-Neuve. Ottawa a repoussé jusqu'ici cette requête dont dépendrait des milliers d'emplois en France.

Le contentieux sur les pêches est "très important, incontestablement, mais l'ensemble des rapports franco-canadiens au contraire, est excellent", a-t-il renchéri.

Quant au ministre Clark, il a dit espérer un règlement prochain du litige bien "qu'il soit difficile de prévoir quand".

Après avoir parlé de la pêche "pour bien marquer l'intérêt du gouvernement français", M. Raimond a rappelé l'importance historique et économique des rapports entre les deux pays.

MM. Clark et Raimond ont par ailleurs signé deux accords de coopération hier entre la France et le Canada. En matière fiscale, les deux pays s'entendent pour réduire les impôts réciproques sur leurs citoyens qui retirent des bénéfices dans l'autre pays. Pour la première fois, un accord de fiscalité canadien prévoit qu'une province, notamment le Québec, pourra y aller de dispositions similaires.

On entend aussi doubler, conformément aux engagements pris l'an dernier par le premier ministre Mulroney, les échanges de stagiaires entre les deux pays, qui passeront de 100 à 200.

La visite-éclair de trois minis-

tres français, MM. Raimond, François Léotard (Culture) et Michel Noir (Commerce extérieur) a aussi donné lieu à un resserrement des liens entre les deux pays au plan économique.

La compagnie aérienne Wardair a profité de leur passage pour confirmer l'achat de 12 appareils Airbus A-310, un contrat de \$675 millions US. La livraison des appareils doit débuter en novembre 1987 et se terminer fin 1988. Pour Airbus, il s'agit d'une seconde vente d'importance en Amérique du Nord, et une première au Canada, un marché jusqu'ici réservé aux géants Boeing et McDonnell Douglas.

Le ministre canadien de l'Expansion industrielle régionale a signé un protocole d'entente de collaboration avec le ministre Noir.

"Nous n'avons pas un volume d'échanges et d'investissements qui soit à la mesure de la qualité de nos relations d'amitié et du niveau de technologie, a déclaré M. Noir. Nous avons beaucoup de progrès à faire en association d'entreprises pour de gros projets.

Nous devons passer à des vitesses supérieures pour favoriser ce type d'investissements croisés", a-t-il encore dit.

Le passage des trois ministres a aussi été l'occasion d'une visite d'importants dirigeants d'entreprises françaises, notamment Air liquide et l'Aérospatiale. ●



PC
Michel Noir, ministre français du Commerce extérieur a visité l'usine de Canadair de Montréal au cours du voyage éclair de trois ministres du gouvernement français. Rien n'a été réglé sur mer, mais l'avenir est intéressant dans les airs, entre le Canada et la France.

TV5 en direct d'ici 1988

MONTREAL (AFP) - Les ministres français, québécois et canadien des Communications, MM. François Léotard, Richard French et Mme Flora MacDonald, ont signé hier à Montréal une déclaration conjointe portant sur la diffusion, d'ici 1988, de la chaîne TV5 en Amérique du Nord.

Les émissions seront relayées vers l'Amérique du Nord par le satellite canadien Anik-C-3.

L'entente de principe porte également sur l'accroissement du volume des coproductions de programmes de télévision et l'intensification des échanges de produits, d'expertise et de capitaux entre leurs trois pays.

"Nous avions jusqu'alors des échanges de programmes (des émissions françaises étaient notamment diffusées par câble sur la chaîne TVFO et continueront de l'être jusqu'en septembre prochain), nous avons voulu qu'il y ait une diffusion directe par satellite par le biais de TV5", a notamment déclaré le ministre français, M. François Léotard.

Canadiens et Français souhaitent créer une société de droit canadien dans laquelle la programmation et la gestion seront faites en commun par le Canada, la France, la Belgique et la Suisse. Les télévisions des trois pays européens auraient une participation de 20 pour 100 (maximum prévu par la loi) dans la future organisation.

Ils doivent soumettre leur dossier au Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications Canadiennes (CRTC) le 12 mars prochain. Les premières émissions pourraient être diffusées à l'occasion du prochain sommet de la Francophonie qui doit se tenir en septembre à Québec.

L'opération serait dans un premier temps financée par des fonds publics puis par les recettes publicitaires, a indiqué le ministre québécois, M. Richard French.

5 jours seulement! Fourrures en tournée chez Eaton

aux Galeries de la Capitale
du 20 au 24 janvier

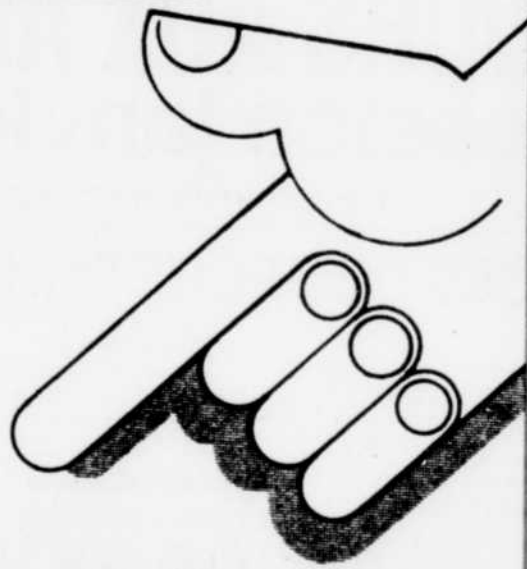
Tous nos manteaux, vestes et chapeaux en stock sont offerts à prix spéciaux! Une bonne occasion d'obtenir plus pour votre argent! Venez vite, notre personnel spécialisé vous aidera à choisir la fourrure que vous chérez durant de nombreuses années!

Eaton aux Galeries de la Capitale seulement. Rayon 248

Achats en personne seulement.

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

ANNONCEURS PRENEZ NOTE...



LE SOLEIL

publiera, le mardi
27 janvier 1987,
son cahier spécial

LES MARIÉS 1987

Tous les sujets susceptibles d'intéresser les futurs mariés feront l'objet d'articles intéressants dans ce cahier: le trousseau et la toilette de la mariée, l'organisation de la réception, le choix des alliances, l'achat des fleurs, le voyage de noces, l'aménagement du foyer, quelques notions d'étiquette, ainsi qu'un aperçu de la mode printanière masculine et féminine. Une mine de renseignements, conseils et indications pratiques qui serviront de guide aux futurs couples.

Y SEREZ-VOUS?

Date limite de réservation:
le lundi 19 janvier 1987

Communiquez avec votre représentant
ou M. André Dumont à:

6 7-3435



La plus riche collection de laine au Québec

SOLDE

JUSQU'AU 31 JANVIER



30%

sur tous
les filés
en magasin



indigo inc.
Laine, laine et laine

155, rue Saint-Paul, Québec (Québec) G1K 3W2 (418) 694-1419

Toute vente finale - Aucune mise de côté - Aucun échange, aucun retour, aucun remboursement.

SPECIAL JANVIER

ON S'AMUSE FERME



au NAUTILUS
TENNISPORT

3 MOIS: **119\$**

Se mettre en forme en s'amusant ferme vous paraît inconciliable? Pourtant, chez Tennisport on s'y fait une santé, du tonus, des amis et du plaisir. Commencez l'année du bon pied, retrouvez le plaisir de bouger!

* Votre abonnement comprend:
• Nautilus + équipement cardio-vasculaire
• programme personnalisé avec encadrement de professionnels en activité physique
• badminton, raquetball, squash

Club
tennisport
872-0111

4280, boul. Wilfrid-Hamel, Ancienne Lorette

Visite officielle du président français au Canada, en mai

• Pour la première fois depuis le "Vive le Québec libre" du général de Gaulle, il y a 20 ans, un président de la République française, M. François Mitterrand, effectuera une visite officielle au Québec et à Ottawa, en mai prochain.

par Michel DAVID

M. Mitterrand répondra ainsi à l'invitation que MM. Robert Bourassa et Brian Mulroney lui avaient faite l'an dernier, lors du sommet francophone de Paris.

Cette visite a été annoncée, hier, au cours de la conférence de presse qui a suivi la rencontre entre le ministre des Affaires étrangères de France, M. Jean-Bernard Raimond, et son homologue québécois, M. Gil Rémillard.

Il appartient normalement à l'Élysée d'annoncer les déplacements du président de la République, mais c'est M. Rémillard qui a vendu la mèche, pensant trouver là une façon élégante de se sortir d'une situation assez cocasse dans laquelle l'avait mis une question d'un journaliste français.

Celui-ci avait demandé à M. Raimond "quelle serait l'attitude du gouvernement français si une certaine association québécoise envi-

sageait de célébrer avec éclat le 20e anniversaire de la petite phrase du général".

Fin diplomate, le ministre français a aussitôt reflé la patate chaude à son collègue québécois. "C'est d'abord à vous de répondre, M. le Ministre", lui a-t-il élégamment lancé.

"Vous voulez qu'on vous trouve un autre balcon?", a répondu M. Rémillard, qui ne semblait cependant pas apprécier tellement le piquant de cet échange. "Ce n'est pas dans les scénarios envisageables pour le moment", a-t-il tranché.

M. Raimond, un ministre non élu et sans étiquette partisane, mais qui a fait carrière dans les cabinets gaullistes, a répliqué: "Disons quand même que ça fait de toute évidence partie de l'histoire des relations franco-québécoises". Lui-même a d'ailleurs vécu cet épisode de près puisqu'il était chef de cabinet adjoint du ministre des Affaires étrangères de l'époque, M. Maurice Couve de Murville.

Mitterrand deux fois

Un autre journaliste, québécois celui-là, a alors demandé si un tel événement historique ne méritait pas d'être célébré. Voulant à tout prix changer de sujet, M. Rémillard a finalement pris sur lui d'annoncer la visite prochaine du président Mitterrand, M. Raimond lui glissant

pendant à l'oreille de ne pas donner de date précise. Il a simplement dit que ce sera en mai. M. Mitterrand, reviendra par la suite au sommet francophone de Québec, au début de septembre.

Quant à la visite du premier ministre Chirac, qui a dû être reportée à deux reprises pour des raisons de politique intérieure française, M. Raimond n'a pas été en mesure de préciser à quelle date elle aura lieu.

Coopération

Comme il est de mise en pareilles circonstances, MM. Raimond et Rémillard se sont longuement félicités de l'excellence des rapports franco-québécois, mais ils n'avaient pas grand-chose à annoncer, si ce n'est la nouvelle entente sur la télévision (TV5) qui a été signée, hier, à Montréal. M. Raimond a parlé de "projets économiques en cours qui ne sont pas complètement finalisés", mais il n'en a abordé aucun.

La question du déménagement en Ontario du dépôt de pièces

qu'AMC-Renault opère à Saint-Bruno a été discutée, mais M. Rémillard s'est contenté de dire que "cette discussion intéressante aboutira sur des choses probablement concluantes".

Selon M. Rémillard, 35 ententes ont été signées entre la France et le Québec depuis sept mois.

Affaire Vignal

Le ministre des Affaires étrangères de France s'est refusé à tout commentaire sur le rappel éventuel du consul général de France à Québec, M. Renaud Vignal, qui a récemment fait la manchette des journaux pour avoir refusé de se soumettre à l'alcootest.

"Parmi mes responsabilités, il y a celle, en effet, de gérer le quai d'Orsay et de modifier de temps en temps les affectations des uns et des autres. Mais je n'ai pas l'habitude de traiter ça dans les conférences de presse. Et M. Vignal a toute ma confiance", a déclaré M. Raimond.



Le Soleil, Yvon Morgrain

"La France est bien consciente qu'en coopérant avec le Québec, elle coopère avec une société très moderne. La France a autant sinon plus à recevoir du Québec, parfois, que le Québec de la France," déclare M. Raimond et pour ne pas être en reste, M. Rémillard renchérit: "La coopération avec la France est prioritaire car elle est pour le Québec la porte d'entrée sur l'Europe et le Marché commun tout comme le Québec sert de tête de pont de l'Amérique du Nord pour la France."

SUR LE FLEUVE

Les **TERRASSES du VIEUX-PORT** Condominiums

OCCUPATION 1er JUILLET 1987

52, rue Saint-André, étage au-dessus du restaurant DA SCARPONE

692-3355

Consultation immobilière G.D. Inc.

Aux Dimanches des Dames

MOULES en casserole

gratuites pour elle*

TOUS LES DIMANCHES DE 17H A 23H

Au restaurant **CHEZ PEPPE LE FOUINEUR**

Venez en couple, madame recevra gratuitement ses moules

585, GRANDE-ALLÉE EST. RÉSERVATIONS: 524-7612

Académie St-Louis institution secondaire privée

- Externat mixte. Cours secondaire complet
- Acquisition des connaissances nécessaires à la poursuite des études supérieures
- Formation à des méthodes et habitudes de travail
- Encadrement et suivi pédagogique et disciplinaire rigoureux
- Transport scolaire pour les régions: Neuchâtel, Loretteville, Duberger
- Examens d'admission: samedi 24 janvier
- Séance d'information: Le dimanche 18 janvier de 14h à 16h.

"BÂTIR UN Avenir ENSEMBLE"

Service des admissions, 810, des Érables, Québec 681-7768

LE CENTRE D'ÉPANOUISSEMENT PSYCHO-CORPOREL

*** INSCRIPTIONS ***

Semaine d'inscription pour nos ateliers hebdomadaires et nos sessions intensives de fin de semaine

Du 19 au 23 janvier

Les cours débutent le 24 janvier 1987

Note: Pour satisfaire notre clientèle toujours croissante, nous offrons plus de cours en journée:

Shiatsu; Gestion du stress et relaxation; Réflexologie; Soins du dos.

675, Marguerite-Bourgeois, Québec G1S 3V8 (418) 687-1165

"DRAIN-VAC 2002"

LE SEUL ASPIRATEUR CENTRAL À OFFRIR TANT POUR SI PEU:

- Aspire eau et poussière sans limite
- Jamais besoin d'être vidangé
- Hygiénique à 100%
- Plus gros
- Surpuissant
- Aucun entretien requis
- Aucun sac, aucun filtre
- Permet le nettoyage des tapis et des meubles
- Fabriqué au Québec
- Garant 5 ans

GRATUIT à l'achat d'un "Drain-Vac 2002":

- un nettoyage à la vapeur d'un canapé et d'un fauteuil
- OU
- installation gratuite du DRAIN-VAC 2002
- OU
- nous payons la taxe de vente

(Expiration 31-01-87) Tout autre rabais non applicable.

PLAN DE FINANCEMENT 12 MOIS SANS INTÉRÊT AUX 20 PREMIERS ACHÉTEURS

Vendu par: NETTOYAGE DE TAPIS ET MEUBLES MÉTROPOLITAIN INC.

Téléphonez dès aujourd'hui **683-2439**

L'UNIVERS

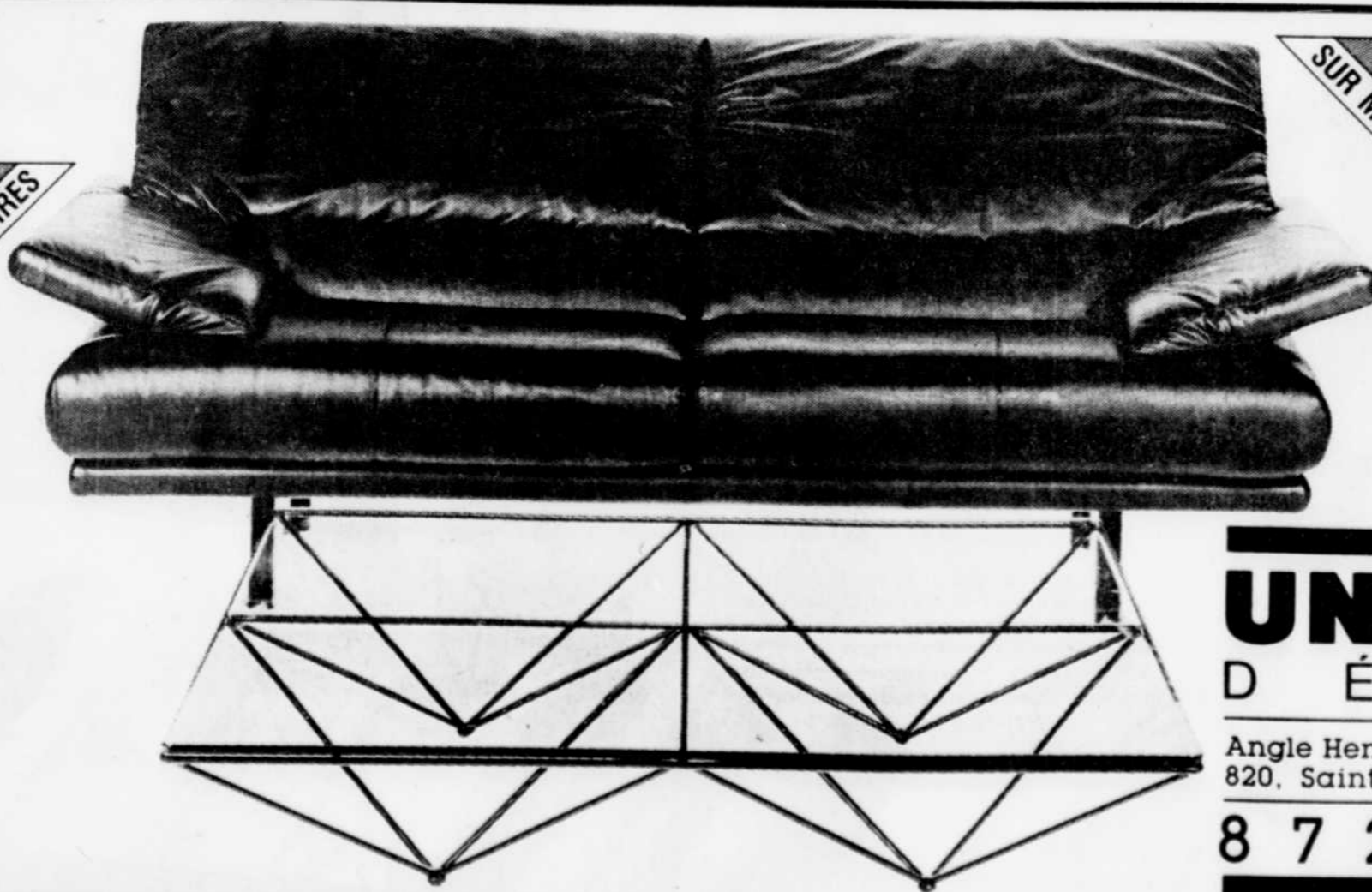
L'Association québécoise des distributeurs de films vient de se réveiller. Plus de deux mois après l'entente Bacon-Valenti sur la distribution des films au Québec, l'association a émis un communiqué des plus optimistes, saluant un débloccage majeur de la situation.

Pour la première fois depuis l'entente Valenti, nous pouvons dire que le marché du film québécois est en plein essor. L'association a émis un communiqué des plus optimistes, saluant un débloccage majeur de la situation.

Selon le communiqué, le directeur général de l'association et président de l'Association québécoise des distributeurs de films, M. Jean-Pierre Vidé, n'est jamais trop tôt pour annoncer la bonne nouvelle. Le communiqué publié par l'association n'est pas un geste de relations publiques pour redorer l'image ternie de Mme Bacon, soutient-il. Ce n'est pas, non plus, une stratégie politique pour contrer l'étude de Téléfilm-Canada, étude selon laquelle l'entente est un recul qui ne respecte pas l'esprit de la loi 109 sur le cinéma.

Au lendemain de l'entente, nous avons pris position individuellement, nous estimons qu'il était temps de le faire collectivement. C'est injuste de prétendre que le ministre Bacon nous a forcés la main, affirme M. Beaubien.

Pourquoi, alors, les distributeurs



JUSQU'À **50%** SUR MEUBLES ET ACCESSOIRES

elle brosse le que celui hangeront-voir 87. ique de 150 i. Francis e l'entente nt qu'il est dions que is auraient américains r échapper. uteurs ne i, mais s'ils nt disponi- re, en fait, pour l'ave- nir. Dans un milieu au. changeant que celui de la distribution de films, ces polices d'assurance sont un gain majeur. Ce n'est pas tant que Lise Bacon qu'il faut critiquer dans ce dossier que le gouvernement fédéral qui, jus-

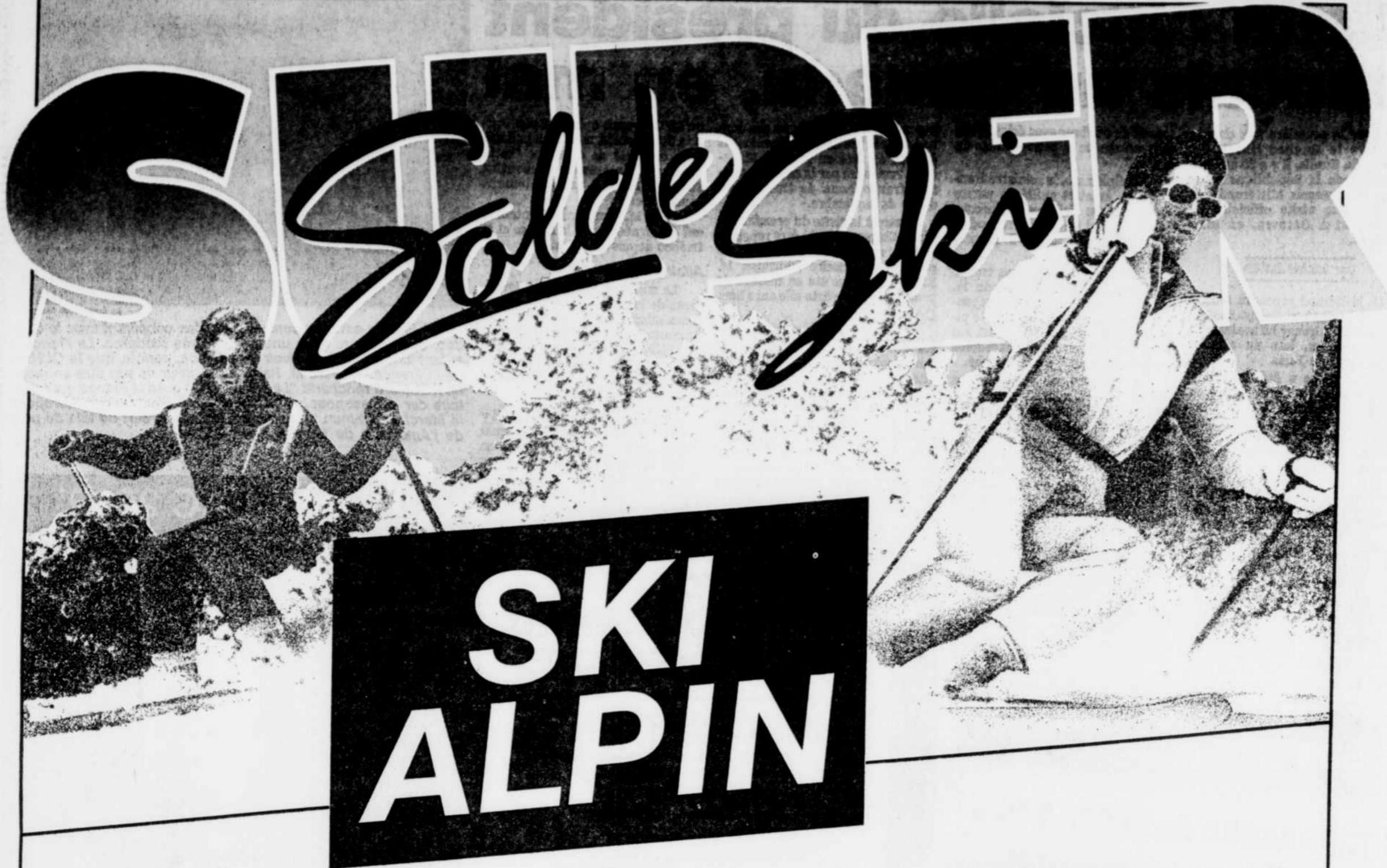
UNIVERS

D É C O R

Angle Henri IV et Boulevard Hamel 820, Saint-Jean-Baptiste, Québec

8 7 2 - 2 3 2 1

La **VENTE DE JANVIER** continue



SKI ALPIN

HAUTE PERFORMANCE

Au choix:

SKIS DYNASTAR Course SL, GS

AMF HEAD Radial SL, GS, Electra

ROSSIGNOL Quantum 808, 909

FISCHER RC4 Comp Graph, RC4 Comp, Super Comp

BLIZZARD Thermo SL, GS

ELAN RC, SL, GS

SPALDING Carbon SL, GS, Platinum

229⁹⁹

INTERMÉDIAIRES AVANCÉS

Au choix:

BLIZZARD Thermo Combi, Racer

SKIS DYNASTAR Course Carbon, Starflow, XM91

TECNO^{PRO} World Cup

ROSSIGNOL Quantum 707

FISCHER Performance, RS Sprint, SC4 Super

AMF HEAD GTI Combi

179⁹⁹

INTERMÉDIAIRES

Au choix:

FISCHER Top Flair, Sport Lite

ROSSIGNOL SCR

BLIZZARD SPO 2000

TECNO^{PRO} Flacon

139⁹⁹

PARC DU MONT-SAINTE-ANNE

SKIEZ
à rabais
avec Sports Experts
au Mont Sainte-Anne.

* Billets de remonte-pente disponibles dans les magasins identifiés par un astérisque.





30% à 50%

de rabais sur vêtements de ski alpin et de ski de fond (ensembles 1 et 2 pièces), vestes et pantalons.

jusqu'à 20% de rabais sur lunettes de ski.

BOTTES

HAUTE PERFORMANCE

Au choix:

SALOMON SX91 Equipe

NORDICA NR 960 ou 960L

NORDICA NS 850

NORDICA NR 980 (Prix super-spécial 219.99)

Raichle RX Hot

Raichle Flexon Pro

Raichle RX 860

DYNAFIT 3F Comp

239⁹⁹

INTERMÉDIAIRES

Au choix:

SALOMON SX61

SALOMON SX71

NORDICA NS775 ou NS775L

caiber CF375 ou CF375L

Raichle RX6 Air ou RX6L

Raichle RX6Gt ou RAICHLE RE 5

159⁹⁹

Bottes à partir de 49,99

| | |
|---------------------------------|------------------|
| caiber Nova | 49 ⁹⁹ |
| NORDICA NJ115 | 49 ⁹⁹ |
| TECNO ^{PRO} TPS290 | 59 ⁹⁹ |
| TECNO ^{PRO} Elite 3000 | 89 ⁹⁹ |
| NORDICA NS575 | 99 ⁹⁹ |
| Raichle DX Fiero ou Viva | 99 ⁹⁹ |

SKI DE FOND

Un vaste choix d'équipement de ski de fond encore disponible en magasin

À l'achat d'une botte de ski de fond à système ROMBO RNS, à partir de 44,99, obtenez

GRATUITEMENT

une fixation RAMY à enclenchement automatique.



A BON PRIX

sports experts®

Skiez à rabais avec Sports experts au Mont Sainte-Anne

* Billets de remontée-pente à prix réduits disponibles dans les magasins identifiés par un astérisque.

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture samedi, le 24 janvier 1987.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

QUÉBEC * Capitale
Galeries de la Capitale
5401, boul. des Galeries
627-0062

QUÉBEC CENTRE-VILLE
915, rue Saint-Vallier est
694-9213
Stationnement gratuit

QUÉBEC
Place Fleur de Lys
550, boul. Wilfrid-Hamel
529-6156

BEAUPORT *
Galeries Ste-Anne
1500, d'Estimauville
651-2482

CAP ROUGE *
4286, rue Saint-Félix
653-0744

CHARLESBOURG *
Carrefour Charlesbourg
Boul. Henri-Bourassa
626-2157

LAUZON *
257, Saint-Joseph
837-5824

LÉVIS *
Galeries Chagnon
300, côte du Passage
835-1088

NEUFCHÂTEL *
686, rue Blain
843-0499

STE-FOY *
Place Laurier
Niveau 1: 658-6134
Niveau 3: 659-4547

STE-FOY *
1077, route de l'Église
653-8751

STE-MARIE DE BEAUCE
Les Galeries La Chaudière
1116, boul. Vachon nord
387-3023

ST-RAYMOND
114, avenue St-Jacques
337-2989

THETFORD-MINES
Galeries de Thetford
520, boul. Smith
338-3516

Etude des dossiers linguistiques des réfugiés

Robic admet avoir utilisé la grille fédérale...

♦ MONTREAL (PC) - La ministre de l'Immigration du Québec Louise Robic reconnaît avoir accepté en août dernier d'appliquer la grille fédérale de points attribués pour la connaissance de l'anglais et du français lors de l'étude des dos-

siers des 11,000 revendicateurs du statut de réfugié à qui Ottawa

Textes de Rollande Parent

avait accordé d'office le statut de résidents permanents, en mai.

"Nous l'avons fait pour des considérations humanitaires", a plaidé la ministre au cours d'une conférence de presse impromptue tenue hier dans ses bureaux montréalais.

"Si la grille québécoise avait été

appliquée, plusieurs d'entre eux (les résidents permanents) n'auraient pu être acceptés", a-t-elle expliqué.

Mme Robic a toutefois vertement nié la nouvelle parue quelques heures plus tôt à la une d'un quotidien montréalais, voulant que, depuis mai dernier, on accorde aux candidats à l'immigrant au Québec le même nombre de points pour leur capacité d'utilisation du français et de l'anglais.

La ministre a indiqué que pour un candidat à l'immigration les règles demeurent les mêmes, c'est-à-dire que ses fonctionnaires accordent toujours un maximum de 15 points pour sa connaissance du français et un maximum de 2 points pour celle de l'anglais.

Il importe ici de distinguer entre un candidat à l'immigration qui fait sa demande pour venir au Québec dans son pays d'origine et le revendicateur de statut de réfugié qui arrive par l'aéroport de Mirabel ou par la frontière américaine.

Dans ce dernier cas, les fonctionnaires sont tenus par la loi de l'immigration canadienne de laisser entrer au pays ces présumés réfugiés, jusqu'à ce qu'ils aient pu être

entendus par des juges autorisés.

Comme le candidat peut en appeler des décisions rendues dans son dossier et que le processus peut facilement s'étendre sur quelques années, il se produit des engorgements. Des gens arrivés ici depuis plusieurs années attendent toujours d'être fixés sur leur sort.

C'est ce que promet de changer le ministre fédéral responsable de l'Immigration Benoit Bouchard de façon à ce que le revendicateur de statut de réfugiés soit fixé plus vite sur son sort.

En attendant, le gouvernement amnistiait en mai dernier les 11,000 revendicateurs qui vivaient au Québec en leur accordant automatiquement le statut de résidents permanents.

Pour revenir à la grille québécoise dont un des éléments prend en considération les connaissances de l'anglais et du français, celle-ci est appliquée depuis près de 20 ans et permet de tenir compte de la spécificité culturelle et linguistique du Québec.

De plus, même si la grille fédérale a été adoptée pour ce groupe spécifique qui attendait depuis deux, trois, voire quatre ou cinq ans de savoir s'ils pouvaient s'installer

définitivement au Québec, Mme Robic a souligné que les critères linguistiques ont très peu joué.

Le principal critère retenu a été celui de "l'employabilité", a-t-elle dit.

Les résidents permanents qui ont démontré qu'ils avaient travaillé la plupart du temps depuis leur arrivée au Québec ont été acceptés d'emblée comme citoyens canadiens, a-t-elle expliqué.

Pour les autres, environ 25 pour 100, la capacité linguistique a été évaluée et, pour ce faire, la grille fédérale a été appliquée, de façon à ce que toutes les chances de demeurer ici leur soient données.

Cette grille fédérale qui a servi et qui sert encore à liquider ces milliers de dossiers accumulés depuis tant d'années servira-t-elle pour régler le cas des nombreux revendicateurs de statut de réfugiés qui sont arrivés par la frontière américano-canadienne ou par l'aéroport de Mirabel?

A cette question, la ministre québécoise répond que la décision d'amnistie est venue d'Ottawa et c'est de là également que doit venir la législation en matière d'immigration attendue impatiemment depuis plusieurs mois. ●



La ministre Robic a justifié le recours à la grille fédérale par des raisons humanitaires. Sur la photo, on peut voir des réfugiés devant les bureaux montréalais du ministère de l'Immigration.

...mais Johnson lui donne l'absolution et blâme Bourassa

♦ MONTREAL (PC) - Le chef de l'Opposition Pierre Marc Johnson est tout à fait d'accord avec la décision de la ministre québécoise de l'Immigration Louise Robic de n'exercer aucune discrimination sur une base linguistique lors de l'étude des dossiers des 11,000 personnes à qui Ottawa accordait le statut de résidents permanents, en mai dernier.

"Dans les circonstances, pour des raisons humanitaires, nous ne devons pas exercer de discrimination sur la base de la langue", a-t-il déclaré hier en conférence de presse.

Il serait "inhumain qu'on impose une grille différente", a reconnu M. Johnson qui référerait aux règles du jeu québécoises qui accordent 15 points pour la connaissance du français et deux pour celle de l'anglais alors que la grille fédérale accorde 15 points dans les deux cas.

En août dernier, la ministre Robic décidait d'adopter exceptionnellement la grille fédérale pour le groupe des 11,000 dont les dossiers étaient en attente depuis parfois plusieurs années.

Cela dit, le chef péquiste a profité de l'occasion pour dénoncer "la nonchalance du gouvernement Bourassa" au chapitre des ressources humaines destinées à l'intégration à la société québécoise des revendicateurs de statut et des réfugiés.

Il réclame en leur faveur la mise sur pied d'un programme spécial d'enseignement de la langue française, une incitation financière à

suivre ces cours et l'admission immédiate à l'école française des enfants en cause.

M. Johnson suggère également qu'on accorde des subventions aux organismes non gouvernementaux et aux municipalités qui s'occupent d'intégrer et d'aider les revendicateurs de statut et les réfugiés.

Finalement le leader de l'Opposition demande la convocation sans délai de la Commission de la Culture afin de faire le point sur la situation et d'analyser les autres mesures à prendre pour assurer l'intégration harmonieuse des immigrants au sein de la société québécoise et plus particulièrement de la majorité francophone.

A l'heure actuelle, les adultes immigrants et réfugiés ont accès aux cours de français octroyés dans les Centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI), mais non les revendicateurs de statut de réfugiés.

La possibilité de permettre à ce dernier groupe d'avoir accès aux cours de français des COFI avait été étudiée par le gouvernement péquiste en mai 1984, mais avait été rejetée, rappelait-on hier au bureau de la ministre.

Mme Robic a l'intention de demander de l'aide financière lors d'un prochain conseil des ministres pour ouvrir les COFI aux revendicateurs de statut de réfugiés. ●



30% À 50% DE RABAIS

SUR TOUS LES TISSUS D'AUTOMNE ET D'HIVER

Prix courant Eaton 7,00 à 22,00 le mètre

3⁴⁹ à 14⁹⁹ le mètre

Largeurs de 115 à 150 cm env.

Achats en personne seulement

Eaton Galeries de la Capitale

SI VOUS AIMEZ COUDRE... C'EST UNE OCCASION À NE PAS MANQUER!

Et même si ce n'est pas le cas, vous pourrez quand même choisir des tissus et vous faire confectionner des modèles que vous aimez!

MERVEILLEUSE VARIÉTÉ DE TISSUS

Vous trouverez dans notre collection les tissus-mode les plus nouveaux, mais également un grand choix de classiques.

VOS PROPRES CRÉATIONS NE VOUS CÔTERONT QU'UNE FRACTION DU PRIX DU PRÊT-À-PORTER!

Si vous avez besoin de conseils, n'hésitez pas à demander l'aide de notre personnel. Ils seront ravis de vous assister!



LONGUEURS DE JUPES PRÉPLISSÉES À PRIX SPÉCIAL

19⁹⁹

En exclusivité chez Eaton! Serge de laine peignée importée d'Italie! Modèle avec empiècement marqué aux hanches et préourlé. Bande de taille élastique. Il suffit de faire la couture sur un côté et le tour est joué! Taille unique convenant jusqu'à 120 cm de tour de taille. Grande variété de couleurs. Nettoyage à sec requis. Achats en personne seulement.

LA SÉLECTION EST SPLENDEIDE!

Fibres naturelles et synthétiques dans un superbe choix d'imprimés et de tons unis.

TISSUS À TAILLEURS —

comprenant flanelle et textures fantaisie, en tons unis ou quadrillés.

TISSUS À ROBES —

comprenant jersey, crêpe, palace, challis et serge.

TISSUS À BLOUSES —

comprenant crêpe de Chine soyeux, jacquard et satin.

PLUS...

velours, taffetas, tissus brillants, velours côtelé et nombreux autres! Ne tardez pas à faire votre choix!

GALERIES DE LA CAPITALE
627-5811

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE
RICHARD
Gaëtan Richard, md
FRCS(C)
1045 CHEMIN STE-FOY
QUÉBEC
FACE HÔPITAL ST-SACREMENT
683-4450

GROUPE DE CROISSANCE

ATELIER D'AUTODÉVELOPPEMENT GÉRER SA VIE

L'opportunité de découvrir des connaissances utilisables pour son mieux-être dans sa vie quotidienne: mieux gérer son stress, clarifier et vivre ses valeurs, maîtriser les attitudes de croissance, etc.

Un atelier de travail sur soi pour apprendre à faire de la vie une école où tout ce qui arrive devient occasion de croissance, occasion de grandir en conscience et connaissance de soi.

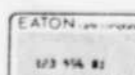
(Début: 28 janvier 87 - 30 heures - 150,00\$)
(documentation disponible)

Information:

Benoit Rancourt
Psychologue
688-9098

Les restaurants Eaton
Le fin du fin pour les clients gourmands

Au plaisir du magasinage, ajoutez celui d'un repas délectable. Le service est courtois et les prix raisonnables. Faites une pause-gourmandise au cours de vos emplettes.



Credit accepte avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

Colloque des jeunes péquistes

La question nationale encore en vedette

♦ **COMPTON.** Réunis en colloque, cette fin de semaine, quelque 300 jeunes militants péquistes débattent d'une proposition selon laquelle la démarche d'affirmation nationale proposée au PQ par M. Pierre Marc Johnson, constitue "un plan d'action concret menant à la pleine souveraineté politique du peuple québécois sur son territoire".

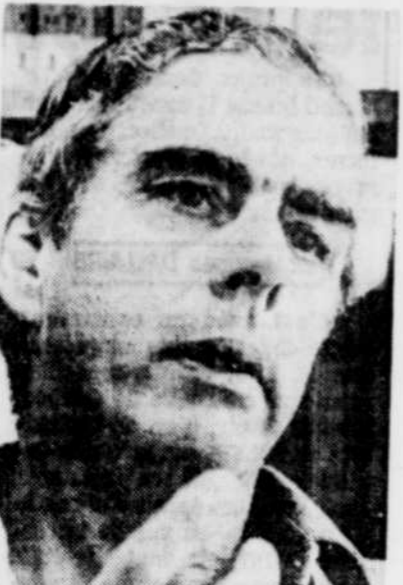
par André FORGUES

Cette proposition est contenue au cahier des résolutions qui était remis, hier soir, aux jeunes venus à Compton, en Estrie, pour participer à ce premier colloque organisé par le Comité national des jeunes du Parti québécois.

Ce cahier des résolutions a été préparé le week-end dernier, à Montréal, au cours d'une rencontre réunissant une quarantaine de jeunes venant de toutes les régions du Québec, dont deux seulement de la région de Québec.

Au même moment, cependant, environ 40 jeunes péquistes de la région de la capitale couchaient sur papier, à l'université Laval, leurs propres propositions. Ceux-là convenaient que la poursuite des

objectifs du PQ, quant à la question nationale, "s'articule autour d'une intense démarche de promotion de la souveraineté de l'Etat québécois".



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

La proposition de Montréal, comme celle de Québec, stipule cependant que le PQ réaffirme que son objectif fondamental est de réaffirmer la souveraineté du Québec.



Le Soleil, Raymond Laviolette

D'autres textes pourront être suggérés aujourd'hui, au cours des discussions en atelier, avant que l'ensemble des participants au colloque ne tranchent la question, demain, en assemblée plénière.

Ce débat prend une importance particulière à deux semaines du conseil national péquiste où doit être adopté le texte autour duquel discuteront les militants du PQ, d'ici leur congrès de juin, et l'adoption des nouvelles orientations du Parti québécois.

Déjà, les jeunes péquistes de Québec ont voulu donner le ton en accompagnant le communiqué de presse qu'ils ont émis, cette semaine, d'un autocollant "Parti québécois classique - Ne touchez pas à l'article un".

S'ouvrir aux jeunes
L'identité québécoise n'est cependant qu'un des quatre sous-thèmes du colloque des jeunes péquistes, les autres étant l'emploi, l'environnement et les valeurs.

Sous le thème général "prendre parti pour l'avenir", les jeunes du PQ discuteront notamment d'un programme de travail minimum ga-

ranti, de décentralisation et de reconnaissance des droits des groupes de citoyens ainsi que de la création de fonds écologiques sectoriels.

Le cahier des résolutions propose également d'importantes modifications au fonctionnement du Comité national des jeunes péquistes. Ces changements visent essentiellement à donner aux jeunes plus de moyens, plus d'autonomie et plus d'influence au sein de leur parti.

Quelques députés, les membres de l'exécutif national du Parti québécois et, bien sûr, le président

péquiste Pierre Marc Johnson sont attendus à Compton, cette fin de semaine. M. Johnson doit d'ailleurs prononcer, demain, le discours de clôture du colloque.

Aujourd'hui, en plus des discussions en ateliers, les participants au colloque entendront le politologue Vincent Lemieux, de l'université Laval, leur parler de la façon de prendre parti pour l'avenir en tant que jeunes membres d'un parti politique tandis que les économistes Diane Bellemare, de l'UQUAM, et Pierre Fortin, de Laval, parleront de la question de l'emploi.

Le politologue Vincent Lemieux, de l'université Laval, parlera de la façon de prendre parti pour l'avenir en tant que jeunes membres d'une formation politique.

L'économiste Pierre Fortin, de Laval, traitera de la question de l'emploi.



Pointe de Sainte-Foy

BUREAUX À LOUER

pour professionnels, médecins, etc. 370 à 5000 p.c., prix compétitifs, qualité supérieure, stationnement gratuit, tous les services, aménagés selon vos besoins, possibilité de locaux "clefs en main".

ESPACES POUR COMMERCES

de 370 à 2500 p.c., pour vêtements, lingerie fine, encadrements, disques, son et électronique, articles de sport, aliments naturels, garderie, laine, cordonnerie, tailleur, quincaillerie, ordinateurs, etc.

Le Groupe De Bertin

Division courtage immobilier

525-4621

Centre Francine Laroche inc.
"Chez nous, l'alignement c'est important"

Québec: 1584, chemin St-Louis, Sillery
(418) 681-7749 - G1S 3Y7

SESSION JANVIER '87
SUR LA TECHNIQUE NADEAU*
ET ANTI-GYM PAR FRANCINE

CONFÉRENCE SUR LA TECHNIQUE NADEAU*

et réalignement corporel (anti-gymnastique) le dimanche 18 janvier à 19h30 et jeudi le 22 janvier à 13h30



FRANCINE LAROCHE

C.E.C. Technicienne infirmière

— Membre O.I.I.Q.

— Membre de R.I.A.H.S.

- sessions de cours débutant chaque semaine à compter du 19 janvier prochain
- Préinscriptions pour février acceptées

AVIS AUX ANCIENS ÉLÈVES: Semaine de mise au point du 16 au 20 février inclus.

POUR RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

du 19 au 25 janvier, à partir de midi, du lundi au vendredi

Francine ou Claudette: (418) 681-7749

* Marque de commerce du Centre de Yoga Colette Maher Ent.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE EASTERN QUÉBEC

NOUVEAU!



Cours de formation professionnelle bilingue

Temps partiel

| | | |
|------------------------------------|-----|---------|
| Traitement de texte "Word Perfect" | 45h | 30,00\$ |
| Base de données | 45h | 30,00\$ |
| Tableur (chiffrier électronique) | 30h | 20,00\$ |
| Dactylographie | 45h | 30,00\$ |

Début des cours: 23 février

17h00 - 19h30

ou

19h30 - 22h00

lundi et mercredi

Français écrit pour non-francophones

Ce cours d'initiation au français écrit est destiné aux étudiants non-francophones possédant déjà une bonne maîtrise du français oral (niveau intermédiaire et avancé).

Coût: 75,00\$ pour 90h.

Jour: 17 février-23 avril

13h00 - 16h00

mardi, mercredi, jeudi

Soir: 16 février - 21 mai

19h00 - 22h00

lundi et mercredi.

INSCRIPTION POUR TOUS LES COURS

Education aux Adultes

Centre de Sillery

1684, rue Sheppard, 3e étage, Sillery

Mardi 27 janvier de 12h00 à 20h00

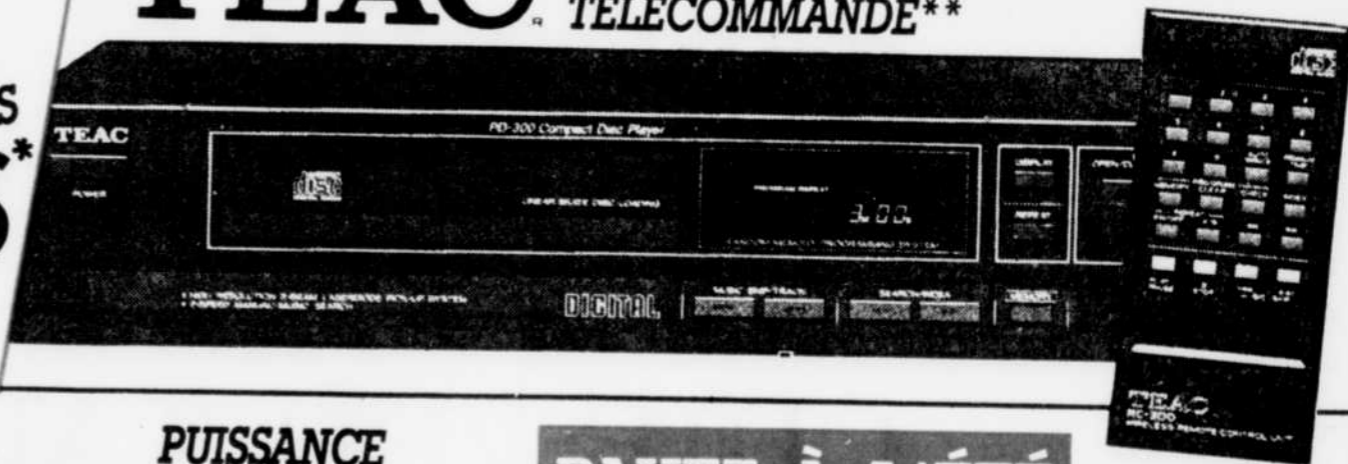
RENSEIGNEMENTS: 683-5970 ou 688-8733

LES SUPER

Aubaines ATTENDUES

TEAC
LECTEUR AU LASER
DE DISQUES COMPACTS

RABAIS
40%
299\$*



PUISSANCE
120 WATTS

PAYEZ À L'ÉTÉ

SONY



• Récepteur AM-FM digital télécommandé - 120 watts total. Modèle STR-A1570
• Lecteur de cassettes avec auto-inversion
• Touches souples dolby B-C
• 2 enceintes acoustiques trois voies
• Puissance admissible: 120 watts chacune
• Table tournante semi-automatique
• Cartouche magnétique de qualité incluse
• Télécommande gratuite

Seulement 999\$

SONY

La clef de Sol

2, rue St-Jean,
Québec
524-8431

840, rue Bouvier,
Charlesbourg-ouest
627-0840

La meilleure
place
en ville

* Non admissible à notre plan de crédit
** Télécommande distère de la photo

Dans le secteur Lebourgneuf 82 résidences du projet Le Mesnil mises en chantier le 15 février

♦ Le projet domiciliaire Le Mesnil (phase 1) dans le secteur Le Bourgneuf, à Québec, prendra forme, dès le 15 février, par la mise en chantier de 82 résidences.

par Jacques DALLAIRE

C'est avec un sentiment teinté de joie et de soulagement que M. Yvon Vézina, conseiller municipal à la ville de Québec, laissait savoir, hier, en exclusivité au SOLEIL que la Vieille Capitale avait gagné son pari, après avoir lancé des appels d'offres, le 22 novembre, en vue de la cession de 147 lots dont elle était propriétaire depuis une dizaine d'années, dans le secteur Le Bourgneuf.

Ces lots sont regroupés sur cinq îlots d'une trentaine d'unités chacun. La ville de Québec cherchait à s'en départir depuis longtemps en vue d'activer le développement domiciliaire de la première phase du projet Le Mesnil.

Les appels d'offres ont pris fin le 16 décembre et, finalement, trois propositions soumises par les firmes Batitec et 2333-9518 Québec Inc. ont été retenues. "Nous avons reçu d'autres propositions, mais elles n'étaient pas conformes, précise M. Vézina, ce qui explique qu'elles aient été rejetées."

Une première

La vente de 82 emplacements, à raison de \$3,25 le pied carré, va rapporter \$1,697,000 à la ville de Québec et il est d'ores et déjà entendu que les promoteurs profiteront d'un "crédit de

taxe" réparti sur une période de trois ans. Tout le dossier sera soumis à l'attention du conseil municipal, à sa séance du 26 janvier, pour approbation.

M. Vézina a indiqué que le profit de la vente sera immédiatement réinvesti par la ville de Québec dans des travaux d'infrastructure portant notamment sur l'aménagement de rues et l'enfouissement de câbles électriques. "L'ouverture de rues, en plein mois de février, constituera une première à Québec et il faut que l'aménagement et la construction des 82 unités soient terminés pour le 1er juillet", commente le conseiller municipal.

Neuf millions

Au total, ce projet commandera, d'après M. Vézina, un investissement d'environ \$9 millions, soit \$2,5 millions pour les travaux d'infrastructure et \$6,5 millions par suite de la construction des résidences (environ \$80,000 par unité).

M. Vézina a, par ailleurs, révélé que la ville de Québec profitera de ce remue-ménage pour relier tout ce secteur au boulevard Le Bourgneuf, donnant ainsi un accès plus rapide et plus direct au réseau routier environnant.

Quant à l'avenir de la soixantaine de lots qui n'ont pas été retenus pour le moment, M. Vézina a laissé savoir que la ville allait de nouveau procéder par appels d'offres, au printemps, afin de terminer au plus tôt le développement de cette première phase dans le secteur Le Bourgneuf. ●



M. Yvon Vézina, conseiller municipal à la ville de Québec.



Inauguration de la Résidence Lairet

Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a eu droit à un "tour de la propriétaire" hier, lorsqu'il s'est rendu à l'inauguration officielle de la Résidence Lairet, un complexe immobilier pour personnes âgées à revenu moyen. La nouvelle résidence, située 25e rue, dans la paroisse Saint-Paul-Apôtre, comprend 45 logements. Elle sera gérée par la Société municipale d'habitation Champlain, portant ainsi à 753 le nombre de ses unités de logements.

2 517 000 \$

MERCI



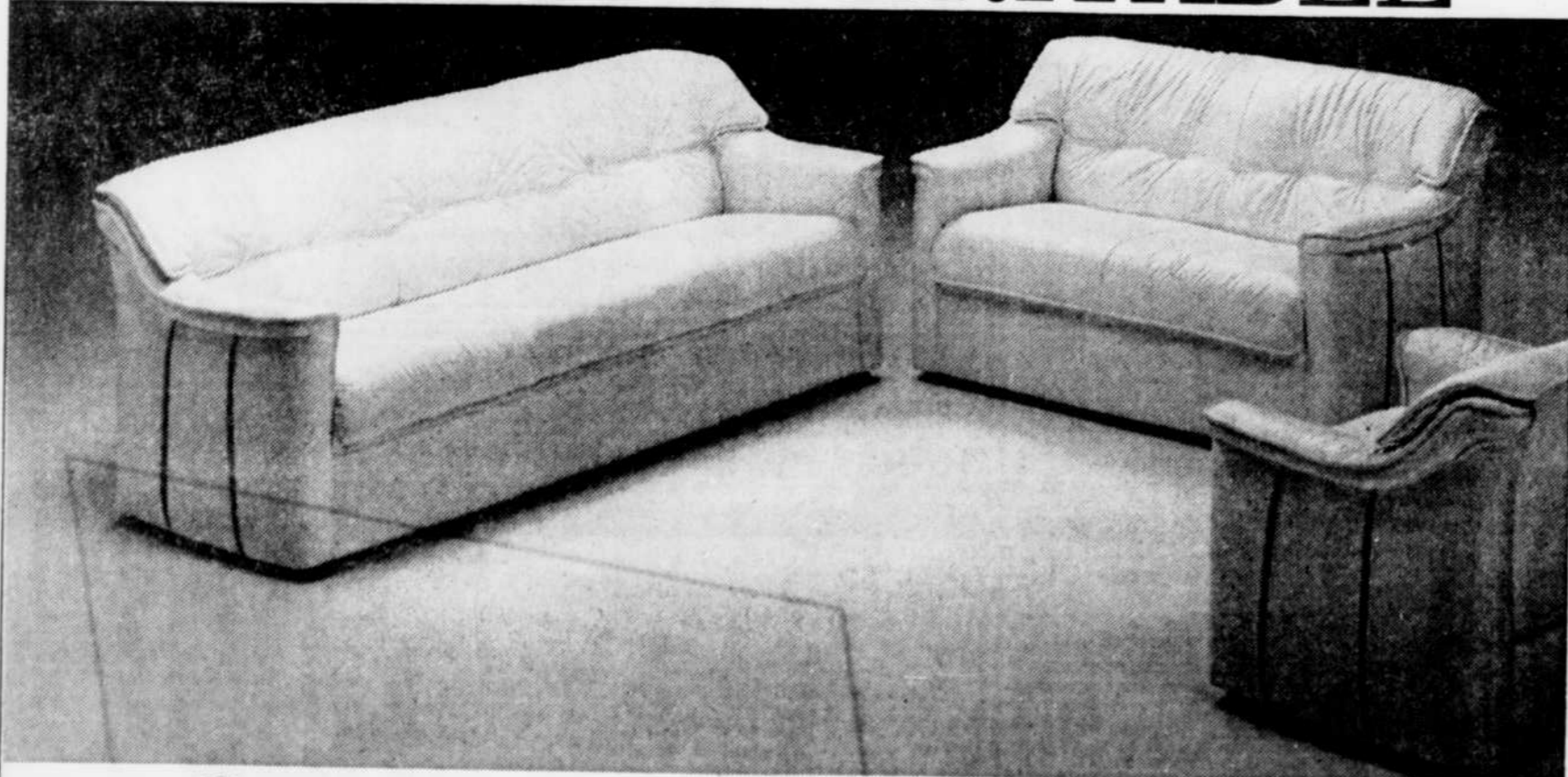
de

la part de tous les bénéficiaires de



Centraide Québec

CUIR VÉRITABLE



D'Italie, ils sont 2, tout de cuir véritable et souple. Il est un grand et confortable 3 places, elle est une chaleureuse causeuse.

À vous de faire le choix: de les garder unis ou de les séparer!

Couleurs aux choix.

SOFA (3 places + CAUSEUSE (2 places) 1 995\$

LE GRAND SOLDE ANNUEL

Angle boul. Hamel/Henri IV — (418) 871-2221



Ouvert 7 jours seulement à angle Carré Parent/rue Saint-Paul — (418) 692-1682

Chambre de commerce de Sainte-Foy

LUNCH-RENCONTRE



MONSIEUR PAUL MARTIN, PRÉSIDENT, PAUL MARTIN INC., entretiendra les membres de la CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINTE-FOY et leurs amis, de son point de vue à titre d'entrepreneur sur le thème suivant: "LE REA: UN CHOIX JUDICIEUX", lors du LUNCH-RENCONTRE qui se tiendra le MERCREDI 21 JANVIER 1987, à 11:30 HEURES, AU CHATEAU BONNE ENTENTE, 3400, chemin Sainte-Foy.

Vous êtes cordialement invité à réserver votre place en communiquant le plus tôt possible avec Louise à 651-7181. Coût: 17\$

A l'Université du Québec à Rimouski

1re thèse de doctorat défendue avec succès

♦ RIMOUSKI - Il a 32 ans et il s'appelle Nelson Belzile. Jeudi après-midi, il a accompli un geste historique qui marquera à jamais l'université du Québec à Rimouski. En effet, dans les vieux murs du couvent des Ursulines, il a été le premier étudiant à soutenir une thèse de doctorat. Avec succès!

par Jean Didier FESSOU

Cet événement tant attendu a eu lieu en présence du public, dans le grand amphithéâtre. Là, avaient pris place les corps constitués de l'université, des professeurs, des étudiants et quelques personnalités civiles et religieuses.

Pendant 90 longues minutes, Nelson Belzile a été le point de mire de l'auguste assemblée. Avec ses cheveux coiffés courts et un collier de barbe bien entretenu, Nelson Belzile avait l'air passablement ému et intimidé. Habillé très à la mode et portant une bizarre chemise jaune à motifs noirs, une cravate bleu turquoise et un veston foncé aux larges épaules, on aurait pu croire qu'il s'apprêtait à sortir avec sa blonde.

Eh bien non! Il s'apprêtait plutôt à défendre une thèse de doctorat en océanographie ayant pour titre: "Etude géochimique de l'arsenic et du sélénium dans les sédiments du chenal Laurentien".

Présidé par le professeur Mohammed El-Sabbh, le jury était composé des professeurs André Tessier (Institut national de la recherche scientifique), Denis Shaw (Université McMaster) et Jean Lebel (océanographe et vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'UQAR).

Les choses se sont passées ainsi: pendant près d'une heure, Nelson Belzile a présenté puis défendu sa thèse de doctorat. Ensuite le jury

l'a longuement interrogé ainsi que deux personnes du public. Après quoi le jury est allé délibérer pendant un long quart d'heure pour revenir ensuite et annoncer, par la voix du professeur Mohammed El-Sabbh: "Le jury est unanime à recommander à l'université du Québec à Rimouski d'accorder le titre de docteur es sciences à M. Nelson Belzile."

Voilà, c'était fini! A la joie et au grand soulagement de tous.

Une belle histoire

Nelson Belzile, natif de Saint-Clément, près de Rivière-du-Loup, s'est intéressé par hasard à l'océanographie. En effet, après avoir étudié au cégep de Rimouski, il s'inscrivait au baccalauréat en chimie, à l'UQAR, en 1976. Or, durant l'été 1978, il a été embauché comme stagiaire dans un projet de recherche pour recueillir des données dans le golfe Saint-Laurent et à l'embouchure du Saguenay. C'est à ce moment-là qu'il a pris goût à l'océanographie.

Dans le cadre de ses études et de ses recherches, Nelson Belzile a participé à des expéditions internationales, notamment en mer Rouge et dans les océans Indien et Antarctique. Il a aussi fait un stage à l'université de Colombie-Britannique, à Vancouver. En octobre 1985, il a donné une conférence scientifique à Honolulu lors d'un colloque qui réunissait des étudiants de troisième cycle, en océanographie.

La présentation de son curriculum vitae serait incomplète sans mentionner qu'il a reçu plusieurs bourses d'études et qu'il a aussi été chargé de cours à l'UQAR.

Mais pourquoi des études en océanographie? "En océanographie, la recherche peut aboutir vers du concret: impacts sur l'environnement, ressources minérales, pêcheries, alimentation, etc. Et comme

les océans couvrent les deux tiers de la planète, les mers ont encore beaucoup de secrets à dévoiler."

Et pourquoi l'UQAR? "Parce que mes préoccupations de recherche cadraient bien avec les travaux effectués par une équipe en océanographie à l'UQAR, dans l'optique de mieux comprendre les phénomènes propres au Saint-Laurent."

Maintenant qu'il est titulaire d'un doctorat, Nelson Belzile va poursuivre des études post-doctorales dans le cadre d'un stage qu'il s'apprête à effectuer à l'INRS-Eau, à Québec.

15 ans

Notons que c'est en 1972 que les premiers océanographes arrivaient à l'UQAR. Les dirigeants de l'établissement décidaient alors d'orienter le développement de l'UQAR dans le domaine maritime. Ainsi, dès 1973, le programme de maîtrise en océanographie était inauguré. Et il faudra attendre 1982 pour que le programme de doctorat existe.

Pour les curieux, la thèse de Nelson Belzile pourrait se résumer ainsi: l'arsenic et le sélénium peuvent être introduits dans l'environnement marin de façon naturelle

par le lessivage des roches et des sols. Ils sont impliqués dans le cycle biologique de plusieurs espèces marines qui peuvent les accumuler dans leurs tissus.

L'étude de Nelson Belzile ap-

porte donc des connaissances nouvelles sur la géochimie de l'arsenic et du sélénium. Elle a permis d'établir leurs niveaux actuels de concentration dans les sédiments du Saint-Laurent, en identifiant les

facteurs qui influencent leur comportement et leur distribution dans un environnement côtier où la gestion des déchets toxiques est d'une importance vitale pour le présent et pour l'avenir. ●

EN PREMIERE

Le festival du BONSAÏ

SUCCURSALE DU BOULEVARD HAMEL SEULEMENT

En vigueur du 17 janvier au 1er février

GRAND CHOIX DE MODÈLES

700 à 800 SPÉCIMENS

en montre

Musique d'ambiance orientale

Vendeur(euse)s vêtu(e)s de kimonos

Un cours de 2 heures inclus à tout acheteur de bonsaï

AUSSI EXCELLENT CHOIX AUX SUCCURSALES DE SAINTE-FOY et BEAUPORT



centre jardin

HAMEL

ANCIENNE-LORETTE
4029, boul. Hamel, 872-9705
Boutique Fleuriste, 872-9719

SAINTE-FOY
Halles de Sainte-Foy, 656-6542

BEAUPORT
1350, boul. des Chutes, 664-0945

CONSULTATION

pour l'enfant et l'adolescent
- qui a des problèmes de comportement
- qui n'est pas motivé pour l'étude

Marielle Cléroux-Meunier
psychologue 651-8208



CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE SAINTE-FOY ENR.

Dr Claude Boulanger, M.D., C.S.P.Q.
Dr Jacqueline Carignan, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr J.-R. Clément, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr C. Duquette, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr Lise Garand, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr J.-L. Lavallée, M.D., C.S.P.Q.

OPHTALMOLOGISTES
Maladies des yeux, examen de la vue, orthoptique

VERRES de CONTACT
(Lentilles spéciales)

(EDIFICE BELCOURT, BUREAU 210),
2590, BOUL. LAURIER, STE-FOY
SAINTE-FOY
653-6655



Université du Québec à Rimouski

Dans le cadre de ses études et de ses recherches, l'étudiant Nelson Belzile a participé à des expéditions internationales, notamment en mer Rouge et dans les océans Indien et Antarctique.

AGF

AGF JAPAN FUND LIMITED

RENDEMENT ANNUEL DE 24,3% SUR 10 ANS

1 AN-76,0% 3 ANS-38,5% 5 ANS-28,9%

*Le leader des fonds d'investissement au Canada pour la période. Au 30 septembre 1986 Source: Financial Times

Le Japon a des atouts de taille: son économie, son marché boursier et sa monnaie. AGF vous permet de profiter, grâce à une gestion professionnelle, du dynamisme de l'économie japonaise.

AGF gère plus de 1,6 milliard de dollars d'actifs répartis entre 16 fonds d'investissement qui vous proposent des revenus d'intérêts, des revenus de dividendes et des gains en capital. AGF Japan Fund témoigne de la qualité de la gestion de placements assurée par AGF pour les investisseurs canadiens depuis 25 ans. Demandez une brochure gratuite et un prospectus à notre représentant AGF ci-après.



LE GROUPE PARÉ

2960, boul. Laurier, bureau 200 Sainte-Foy (Québec) G1V 4S1 659-6900

Cours de spécialisation en bureautique

Pour faire face à la nouvelle technologie qui nous envahit, le Collège Bart a mis sur pied une série de cours en bureautique pour les personnes oeuvrant dans le domaine du secrétariat ou celles en quête d'un emploi dans ce secteur.

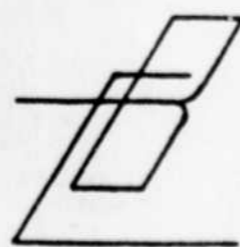
Contenu Cours 1 Contact technologique
Cours 2 Traitement de textes (Word Perfect 4.1)
Cours 3 Les micro-ordinateurs
Cours 4 Lotus 1, 2, 3
D. Base III +

Remarque: Ces quatre cours sont dispensés de façon consécutive

Soir: Début des cours
26 janvier 1987
Lundi au vendredi 9h30 à 12h30

TOUS CES COURS SONT DE NIVEAU COLLEGIAT ET RECONNUS PAR LE M.E.S.S.

Pour s'inscrire ou obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le



Collège

Bart

751, côte d'Abraham, Québec G1R 1A2 — 522-3906

QUÉBEC • Place Fleur de Lys
 • Carrefour Les Saules
 • 2090 boul. Ste-Anne
 • 1455 chemin Ste-Foy

NEUFCHÂTEL STE-FOY • Carrefour Neufchâtel
 • Place des Quatre-Bourgeois

CHARLESBOURG • 5940, boul. Henri-Bourassa

LÉVIS • 24, Charles-A. Cadieux
 • Place Carnaval

BEAUPORT • Carrefour Beauport

JEAN COUTU

On trouve de tout... même un ami

ULTRA LÉCITHINE
 1200 Adrien Gagnon
 Supplément alimentaire
 Format: 100



3.99*

YOGOURMAX
 Adrien Gagnon
 Cultures de yogourt
 Format: 50 capsules



2.89*

TYLENOL
 Comprimés d'acétaminophène
 Format: 24 caplets



1.69*

ECONOMISEZ PLUS DE 30% SUR LE PRIX PJC

BRADOSOL
 Pastilles Saveurs variées
 Format: 20



1.87*

WISK
 Détergent liquide pour la lessive.
 Format: 1 litre



2.39*

Les PRIMEURS de janvier

VACHON
 Gâteaux variés
 • Jos Louis • Demi-lunes
 • Carrés feuilletés
 Format: 6
 Au choix



1.47*

EAU DE JAVEL
 Format: 3.6 litres



.89*

CHIPS
 CROUS-TILLES
 Ordinaires ou barbecue
 Format: 200 g
 Au choix



.79*

GELÉE DE PÉTROLE
 Format: 450 g



2.29*

PAMPERS ULTRA
 Couches jetables.
 Moyennes — Format: 96
 Grandes — Format: 64
 Plus grandes — Format: 57



17.49*
 Au choix

DIAPARENE
 Serviettes humides pour bébés.
 Format: 150



2.69*

ECONOMISEZ PLUS DE 30% SUR LE PRIX PJC

ENFALAC
 Formule pour nourissons.
 Ordinaire ou avec fer
 Format: 425 ml
 Au choix



36.97*
 La caisse de 24

KLEENEX
 Papiers-mouchoirs; blanc, jaune ou moka.
 Format: 200
 Au choix



.77*

ARRID OU ARRID XX
 Antisudorifiques variés.
 Aerosol — Format: 200 ml
 En bâton — Format: 60 g
 A bille — Format: 75 ml



2.49*
 Au choix

RENE GARRAUD
 Soigne votre peau!

PRIME

Une crème de jour 40 ml vous sera remise gratuitement à l'achat de 15 \$ et plus de produits RENE GARRAUD.

QUANTITE LIMITEE AU COMPTOIR COSMETIQUES JEAN COUTU

AU CHOIX
 • Crème hydratante, peaux sèches ou
 • Crème Vita Jeunesse, peaux mixtes et grasses.

Offre valide du 18 au 24 janvier 1987



AGREE OFFRE PRIME
 Avec tout achat d'un shampooing Agree, recevez en prime un revitalisant Agree, format 300 ml, et avec tout achat d'un fixatif Agree, recevez-en un deuxième gratuit.



2.59*
 Au choix

FINESSE
 Mousse coiffante assortie.



2.59*

ECONOMISEZ 1.00\$ SUR LE PRIX PJC

FORMAT PRIME 150 g + 50 g

VASELINE SOINS INTENSIFS
 Lotion régulière ou aux herbes
 Format: 400 ml



2.99*
 Au choix

NÉO CITRAN "A"
 pour adultes.
 Combat les rhumes.
 Format: 10 sachets



2.99*

ECONOMISEZ PLUS DE 30% SUR LE PRIX PJC

ALPHA KÉRI
 Huile
 Format: 400 ml



6.29*
 Au choix

KÉRI LOTION
 Pour soigner la peau sèche.
 Format: 580 ml



6.89*

BROSSE ARAIGNÉE
 Modèle # IB
 Couleurs variées



2.99¢*
 Au choix

Les maux de dos des Québécois chez le médecin Facture d'au moins \$10 millions en 1985

♦ Vingt pour 100 des dossiers référés à la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST) ont trait aux maux de dos.

● Chaque année, ces 55,000 nouveaux cas grèvent \$220 millions sur les \$900 millions versés en indemnités par la CSST.

● Chaque année, il se perd au Québec 2,569,349 journées de travail à cause du mal de dos.

● La Régie de l'assurance-maladie paie annuellement presque

\$10 millions aux médecins pour 200,000 examens du dos. Ce chiffre n'inclut pas l'hospitalisation, les interventions chirurgicales, les radiographies, les transports, les prothèses, les médicaments, etc.

Textes de Guy DUBÉ

C'est ce qui ressort de recherches effectuées par LE SOLEIL, cette semaine, auprès de différents organismes et à la lecture de plusieurs données statistiques.

Le phénomène est d'autant plus considérable que la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) se préoccupe de l'augmentation sans cesse croissante des traitements de physiothérapie (641,197 interventions en 1982, dont 40 pour 100 attribuables aux maux de dos); la CSST a d'ailleurs commandé des rapports sur la situation.

De son côté, la Corporation professionnelle des physiothérapeutes lance un cri d'alarme au gouvernement depuis quelque temps déjà: il

manque de "physios" et de services dans les grands centres urbains du Québec.

Dans un document de 300 pages produit l'an dernier par un groupe de travail québécois sur *Les aspects cliniques des affections vertébrales chez les travailleurs*, le président Walter O. Spitzer, de l'université McGill, souligne un point troublant: il existe de grandes variations dans les durées de traitement d'une institution à l'autre pour des pathologies identiques.

Ce phénomène inquiète la CSST, d'autant plus que le rapport Spitzer, tout comme le rapport Durancéau (1982), reconnaît "qu'il est possible de prédéterminer avec une exactitude raisonnable le temps de retour à la normalité dans les cas de blessures ligamentaires ou tendineuses".

La durée moyenne d'absence au travail pour un problème de dos était, en 1984 (dernières statistiques de la CSST), de 47 jours ouvrables. Ce chiffre, multiplié par les 54,667 travailleurs québécois qui ont eu un accident au dos cette même année, donne comme résultat 2,569,349 jours ouvrables de perdus. Selon le Dr Spitzer, la situation est semblable dans les autres provinces



La caissière à l'épicerie est candidate aux maux de dos.

et pays.

Les problèmes de dos viennent évidemment en tête de liste dans les statistiques de la CSST, avec 54,667 dossiers nouveaux ouverts en 1984. À titre de comparaison, il y a eu, cette même année, 42 dossiers relatifs au cœur; 62 pour les poumons; 37,827 pour les doigts; 26,796 pour les yeux; 14,577 pour les genoux; 11,801 pour les pieds, etc. Ces données ont été fournies au SOLEIL par Mme Claudette Chouinard, agente d'information à la CSST.

De son côté, la Régie de l'assu-

rance-maladie du Québec (RAMQ) a défrayé \$9,916,895 en examens de maux de dos, en 1985. Ce sont là les chiffres qu'a rendus publics une agente d'information de la RAMQ, Mme Raymonde Morand, à la demande du SOLEIL. Le nombre de visites pour les maux de dos effectuées chez le médecin, toujours selon la RAMQ, s'est élevé 202,490.

Selon la CSST, la région du dos la plus vulnérable est la colonne lombaire (lombalgies), avec 24,657 cas (sur 54,667), en 1984. Les secteurs d'activité où les travailleurs courent le plus de risques de subir des maux de dos sont, par ordre d'importance: la forêt, les mines, les industries manufacturières, les bâtiments et travaux publics, les transports et communications, l'administration publique, le commerce, et les services. À titre d'exemple, l'infirmière, le policier, le mineur et le chauffeur d'autobus risquent une lombalgie comme le déménageur, le travailleur forestier, la caissière et l'employé de bureau.

Le dos. Une véritable usine! Une grosse machine qui tourne. Une industrie qui fait travailler, qui rapporte à certains, mais qui, en bout de ligne, coûte cher aux contribuables.

Le dos: deux interventions sur cinq en physiothérapie

♦ Il manque de physiothérapeutes dans les grands centres urbains du Québec. Et les maux de dos ne sont pas étrangers à ce manque, puisqu'ils accaparent à eux seuls 40 pour 100 des interventions en physiothérapie compilées par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST).

Les inquiétudes et les statistiques sont soulignées dans les rapports Durancéau (1982) et Spitzer (1986), commandés par la CSST. Et le cri d'alarme vient de la Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec (CPPQ), qui fait du lobbying auprès du gouvernement depuis quelque temps déjà.

Les dernières statistiques de la CSST sur les traitements de physiothérapie remontent en 1982. Sur les 641,197 interventions de cette année-là, environ 40 pour 100 étaient attribuables à des lésions affectant la colonne vertébrale, lesquelles représentent environ 20 pour 100 des lésions subies par les accidentés du travail.

L'adjoite aux services professionnels de la CPPQ, Mme France

Héту, a indiqué au SOLEIL que les physiothérapeutes ne peuvent pas suffire à la demande dans le secteur public. Ce qui n'est par contre pas le cas dans les bureaux privés, précise-t-elle.

Mme Héту estime qu'il manque de "physios" dans les grands centres urbains du Québec, tout comme il manque de services et de locaux.

Si l'attente a déjà été de quelques mois pour subir des traitements, ce n'est plus le cas présentement dans la région de Québec. Elle peut être de quelques jours tout au plus dans les cliniques privées.

Auparavant le seul centre public à desservir les accidentés de la CSST dans la région de Québec, le centre François-Charon n'est plus du tout engorgé, affirme Mme Thérèse Brousseau, qui coordonne les cas relevant de la CSST dans cette institution. L'accidenté peut maintenant voir un physiothérapeute "en dedans d'une semaine".

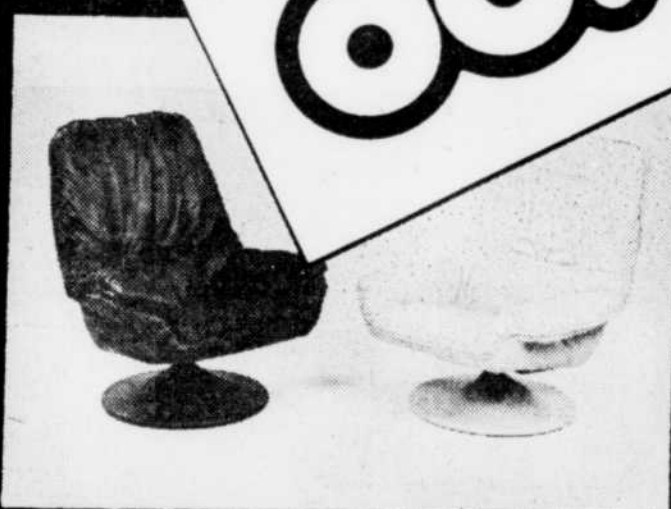
S'il y a eu désengorgement, c'est que la CSST a conclu des ententes avec la plupart des grands hôpitaux

de la région, ainsi qu'avec un centre privé (clinique Entrain).

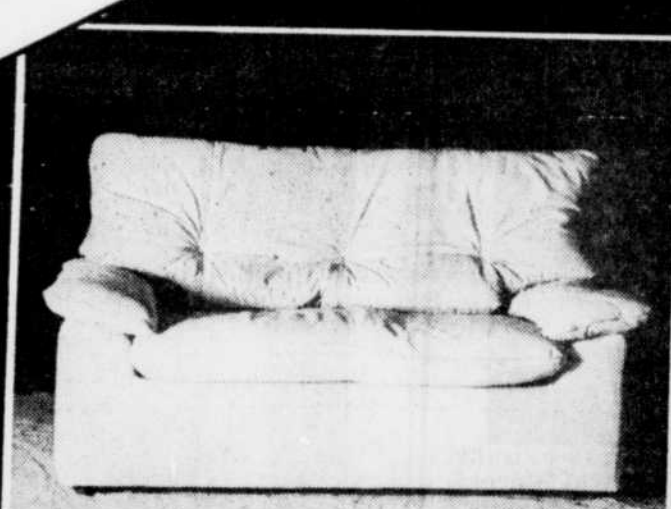
En 1980, il y avait 1,150 physiothérapeutes au Québec. Présentement, il y en a environ 1,650 et ce chiffre augmente au rythme d'environ 150 par année, mentionne Mme Héту.

Le physiothérapeute intervient en phase de réadaptation, après le diagnostic du médecin.

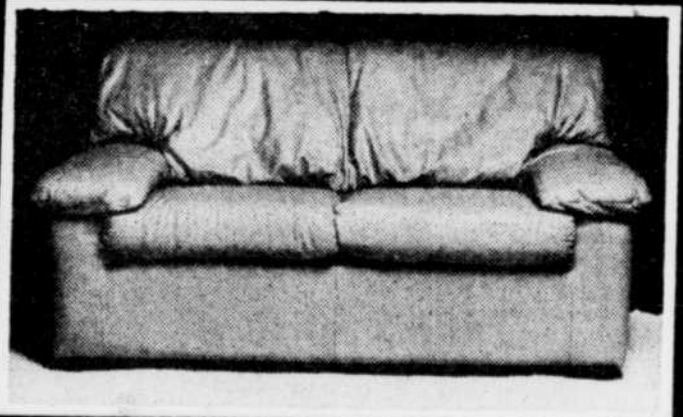
le Grand Solde domicile



ATTICO - Fauteuil d'appoint pivotant en cuir blanc, beige ou noir.
Rég. 895\$ SOLDE 649\$



50% Réductions spectaculaires sur tous nos mobiliers de salon.



BALI - Mobilier en cuir blanc, noir, crème et gris, disponible en causeuse et sofa.

CAUSEUSE Rég. 2 270\$ Solde 1 695\$
SOFA Rég. 2 870\$ Solde 2 195\$



CHRISTINA - Chaise de salle à dîner laquée en noir et blanc.
Rég. 239\$ Solde 159\$

EN JANVIER, PROFITEZ DE RABAIS ALLANT JUSQU'À 50% SUR DES CENTAINES DE MEUBLES ET OBJETS ISSUS DES PLUS BELLES COLLECTIONS.

LES PLUS BEAUX Meubles EN VILLE

domicil

1415, boul. Charest ouest
(418) 682-5373

LAVAL • MONTRÉAL • GREENFIELD PARK • SHERBROOKE • QUÉBEC



commission scolaire
beauport

SERVICE RÉGIONALISÉ DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Quelques places sont encore disponibles dans les secteurs suivants:

FORMATION PROFESSIONNELLE:

Temps plein:

- Couture sur cuir
- Réparation de récepteurs audio-vidéo
- Coiffure pour dames
- Charpenterie-menuiserie
- Arboriculture-élagage
- Mécanique d'automobiles

Temps partiel:

- Magnétoscope
- Tenue de livres
- Traitement de données comptables par micro-ordinateur

TRANSITION TRAVAIL:

Ce programme s'adresse aux femmes qui veulent retourner sur le marché du travail. Durée: 5 semaines à temps plein de jour.

Information et inscription:
Polyvalente La Seigneurie
645A, du Cénacle
Beauport
Tél.: 663-2951

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC

ANNÉE SCOLAIRE 1987-1988
Inscription avant le 1^{er} mars 1987.

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec offre six (6) programmes de formation professionnelle, sanctionnés par des diplômes du ministère de l'Éducation du Québec ou du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (scolarité gratuite).

Enseignement collégial (durée: 3 ans)

- 414.00 Tourisme • 430.01 Techniques de gestion hôtelière • 430.02 Techniques de gestion des services alimentaires

Enseignement secondaire — professionnel long (durée: 2 ans)

- Cuisine professionnelle • Pâtisserie-boulangerie • Service de restaurant

L'Institut sanctionne également les programmes suivants (durée: 1 an)

- Techniques spécialisées en cuisine et en pâtisserie • Cuisine québécoise
- Pâtisserie-boulangerie de restauration • Confiserie, chocolaterie, glacier

Conditions d'admission générales

- Résider au Canada • S'inscrire avant le 1^{er} mars 1987 • Se qualifier auprès du Comité de sélection

Conditions d'admission spécifiques

Enseignement collégial:

Avoir réussi la 5^e année du secondaire avec le cours de mathématiques 534 ou l'équivalent (plus chimie 444 ou 464 pour le programme 430.02).

Enseignement secondaire — professionnel long:

Avoir réussi la 4^e année du secondaire général ou professionnel long avec le cours de mathématiques 414 ou l'équivalent.

Techniques spécialisées en cuisine et en pâtisserie — Cuisine québécoise — Pâtisserie-boulangerie de restaurant.

Avoir réussi la 5^e année du secondaire avec la mention - Cuisine professionnelle 1 - (avant 1979: mention - Cuisine professionnelle 2-)

OU

Avoir réussi tous les cours de cuisine des programmes de l'enseignement collégial 430.01 ou 430.02.

Renseignements et demande d'admission

Bureau du registraire
Service des admissions
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
401, rue De Rigaud
Montréal, H2L 4P3
Tél.: (514) 282-5113 Appel sans frais: 1-800-361-5111

Vous pouvez aussi vous adresser au responsable de l'information scolaire de votre institution ou de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec au no. (514) 282-5110.

Québec

L'émulation positive à la Commission scolaires des Ilets

Des "Génies en herbe" sans la télévision

♦ En présence de papa, maman, les profs, le directeur, le commissaire et les camarades, plus de 100 petits "génies" de la Commission scolaire des Ilets ont fait étalage

par Richard HÉNAULT

de leur savoir, mercredi, à l'occasion de ce qu'on a appelé une représentation spéciale de l'activité *Génies en herbe*.

Dans une salle surchauffée et ne pouvant suffire à la soudaine affluence, à l'école polyvalente Orsainville, ces jeunes provenant de tous les degrés du niveau secondaire, dans les quatre écoles secondaires de la commission scolaire, se sont livrés toute une série de matchs selon la formule bien connue de l'émission de Radio-Canada.

C'est ainsi que Le Sommet a vaincu Saint-Pierre, en première secondaire, Lavallière a défait Saint-Pierre, en deuxième, l'inverse s'est aussi produit, et deux équipes de la polyvalente ont dû s'affronter, en cinquième secondaire. L'honneur des écoles n'était pas en jeu et aucune compilation des victoires et des revers n'était faite.

Une preuve à faire

L'objectif consistait plutôt à donner une démonstration des connaissances acquises par les jeunes participants, à raison des trois heures hebdomadaires qu'ils consacrent à l'activité.

La grande responsable, Mme

Fernande Bussièrès, une enseignante de mathématiques et d'informatique à la polyvalente, avait aussi un petit objectif personnel à atteindre: faire la preuve que la commission scolaire se doit de donner les moyens, c'est-à-dire temps et argent, pour maintenir l'activité.

Développer ce qu'on peut développer

Ce ne sont pas nécessairement les premiers de classe qui participent: "Je veux simplement développer tout ce qu'on peut développer", ajoute Mme Bussièrès qui est mère de six enfants mais dont aucun ne participe à l'activité. "Ils font du sport, explique-t-elle. C'est pourquoi je suis aussi entraîneur de hockey..."

Mais tout cela se trouve sérieusement menacé. Le dévouement et le bénévolat ont leurs limites puisque Mme Bussièrès et les enseignants qui mettent aussi la main à la pâte, le font en sus de leurs heures de travail. Voilà pourquoi l'aide de la commission scolaire est sollicitée, pour l'an prochain. La parole appartient donc aux commissaires...

Quant à ceux pour qui on se dévoue tant, il fallait voir dans leur visage la fierté de montrer à leurs parents de quoi ils sont capables et l'enthousiasme bien naturel que suscite la compétition, enthousiasme aucunement altéré par la défaite.

Bien sûr, ils ont des faiblesses, notamment en français, une matière pourtant au programme. Si seulement ils conjuguèrent un verbe aussi vite qu'ils peuvent identifier différents moyens de contraception!

On peut aussi logiquement espérer qu'un jour ils en sauront autant que leurs papas et mamans qui ne pouvaient s'empêcher de montrer que, eux, ils savent, en devant les réponses. Au grand désespoir des animateurs qui ont de multiples fois réclamé de ne pas souffler les réponses... ●

Pour le moment, assure Mme Bussièrès, la Commission scolaire des Ilets est la seule au Québec où l'activité *Génies en herbe* est répandue dans toutes les écoles secondaires et ce, de la première à la cinquième secondaire.

Mais l'objectif de l'enseignante ne s'arrête pas là car elle envisage déjà de se dénicher des petits "génies" dans tout le niveau primaire. "Cette activité comporte un aspect formatif certain, affirme-t-elle avec enthousiasme. Les jeunes aiment entendre parler de tout et ils fouillent volontiers tous les sujets. Ils manquent même de temps."

Mme Bussièrès n'est pas du tout d'accord avec ceux prétendant qu'on consacre ainsi beaucoup d'énergie à une petite élite. "Ça dépend comment c'est mené, réplique-t-elle. Ici, ce sont les élèves eux-mêmes qui préparent les questions et nous les corrigeons. Elles doivent, entre autres, être exemptes de fautes d'orthographe, sinon ils les reprennent."

De plus, dit Mme Bussièrès, d'autres élèves participent à l'activité, notamment en copiant les questions sur ordinateur. Cette informatisation des questionnaires ferait d'ailleurs de des Ilets l'une des organisations les plus avantgardistes.



Responsables du pointage, responsable de la console, lectrice, tous des jeunes pour veiller au bon déroulement des matchs. En somme, c'était la soirée des jeunes! Les adultes, eux, avaient tout le loisir de s'extasier.

Congrès des musiciens

♦ La Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec tiendra son congrès, du 2 au 4 avril, à Drummondville, sur le thème "20 ans de présence et d'action".

Ce congrès s'adresse à toutes les personnes intéressées par l'éducation musicale, dans les secteurs privé et public. ●

Chambre de commerce de Sainte-Foy

LUNCH-RENCONTRE



MONSIEUR LOUIS PAQUET, DIRECTEUR DE SUCCURSALE LEVESQUE BEAUBIEN, entretiendra les membres de la CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINTE-FOY et leurs amis de son point de vue à titre d'investisseur sur le thème suivant: "LE REA: UN CHOIX JUDICIEUX", lors du LUNCH-RENCONTRE qui se tiendra le MERCREDI 21 JANVIER 1987, A 11:30 HEURES, AU CHATEAU BONNE ENTENTE, 3400, chemin Sainte-Foy.

Vous êtes cordialement invité à réserver votre place en communiquant le plus tôt possible avec Louise à 651-7181.

Coût: 17\$



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

DÉJEUNER-CAUSERIE

Mardi, 20 janvier 1987

Château Frontenac, Salle de bal 11h30



Monsieur Charles Sirois
Président et Chef de la direction
de TéléSystème National Ltée

Coût: 18,00 \$
Pour information:
(418) 692-3853

La force
au service du progrès

ESTÉE LAUDER



ESTÉE LAUDER VOUS PRÉSENTE LE MASQUE RÉHYDRATANT

15 minutes après l'avoir enlevé, ce masque super hydratant peut augmenter de 70% le contenu hydrique de l'épiderme

Le vent froid, la chaleur sèche, le stress et encore le stress. À ça nous ne pouvons rien, mais nous pouvons certainement aider votre peau à s'adapter. Le Masque Réhydratant est un masque super-hydratant qui agit en 10 minutes et procure un **Système à Triple Emulsion innovateur** qui restaure et scelle l'humidité de la peau. C'est un complexe **eau/huile/eau** qui garde à la peau souplesse et douceur pendant les 20 heures suivant une application de 10 minutes. Des tests en laboratoire ont démontré que ce système emulsif exclusif peut contribuer à une augmentation de 70% du contenu hydrique de l'épiderme, et ce, 15 minutes après son application. Employez-le 2 fois par semaine ou chaque fois que votre épiderme en a besoin, pour faire bonne figure dans un monde difficile. Venez le découvrir au comptoir Estée Lauder, 60 mL, 38\$

Produits de beauté, rayon 240

la Saie